

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DES OUTRE-MER



RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX DU CT 9
ENTRE DÉCEMBRE 2017 ET MARS 2018

Tourisme

SYNTHÈSE DES TRAVAUX MENÉS
AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE 9 - TOURISME



> Comité technique : Tourisme

Synthèse des réflexions menées sur la thématique envisagée

Le comité tourisme des assises des outre-mer en Guyane a été mis en place après le constat d'une transversalité sur les comités techniques ciblés initialement. En effet, la question très large du tourisme apparaissait tant sur les thématiques de valorisation de la biodiversité, du développement économique, que des aménagements équilibrés. La mise en place tardive du comité engendre le fait que les projets présentés ne sont pas toujours complets.

Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL) établi en 2013 sur la base d'une concertation de 300 acteurs est une référence qui identifie le tourisme comme une filière :

- économique structurante à part entière et non "délocalisable" ,
- qui permet un développement endogène à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire ,
- qui constitue une valorisation protectrice et sécurisante du potentiel naturel et culturel de la Guyane,
- offrant un large éventail de métiers quel que soit le niveau de qualification,
- favorisant l'aménagement intégré du territoire,
- contribuant largement à son attractivité en général.

La richesse d'une biodiversité exceptionnelle qu'environnent de nombreuses destinations, constitue l'un des atouts les plus importants de la Guyane, avec une nature valorisée par la présence d'un parc national, d'un parc régional et de six réserves naturelles. La mise en tourisme de ce patrimoine est un enjeu majeur qui contribue à la conservation. A la diversité des milieux forestiers, fluviaux et maritimes et des savoirs traditionnels viennent s'ajouter les hautes technologies avec le spatial qui positionne la Guyane comme terre d'innovation.

Les populations présentes en Guyane à travers les descendants des peuples premiers, des esclaves marrons et les vagues successives d'immigration apportent à la Guyane une diversité culturelle qui constitue également une forte attractivité.

Ces atouts ont permis à la Guyane d'être la seule lauréate de l'outre-mer d'un appel à projet portant sur les Contrats de Destination à Visibilité Internationale (CDVI) développés par le Ministère des affaires étrangères et du développement productif pour la promotion du territoire à l'export.

Les acteurs publics, privés et associatifs consultés dans le cadre de AOM ont fait part de contraintes majeures au développement touristique avec en premier lieu :

- les difficultés du désenclavement par un transport aérien non concurrentiel (fréquences inadaptées, coûts élevés),
- la grande faiblesse des systèmes de télécommunication (internet, mais également le simple téléphone),
- l'inadaptation de réglementations (foncier, transport fluvial, normes d'hébergement et de restauration...),

ce sont trois thématiques transversales fondamentales qui couvrent tous les secteurs du développement économique guyanais et à ce titre parce qu'ils ont déjà été relevés dans le cadre des ateliers , constituent des axes majeurs à approfondir dans le cadre des AOM en général.

Sur un plan plus sectoriel, le SRDTL fait appel à la nécessité d'un plan marketing, priorise certains équipements majeurs, et propose un plan de formation pour le développement touristique de la Guyane. Ces axes ont été confirmés par l'atelier tourisme avec les développements suivants :

- renforcer les capacités (lycée professionnel, apprentissage, certifications, qualifications),
- assurer la diversification de l'offre,

- promouvoir la destination avec l'attractivité de « spots » ciblés, à développer de manière innovante sur le plan marketing, et faisant appel à une meilleure connaissance du marché.
- consolider les infrastructures (accueil, aménagement littoraux et fluviaux, accès aux sites...).

Les projets retenus

L'ensemble des projets recensés lors des ateliers du CT figurent dans le tableau ci-joint. Les projets répondant aux 5 critères suivants ont ensuite été hiérarchisés sur la base des critères suivants :

- adéquation au schéma directeur et à ses priorités
- projet structurant,
- emplois,
- cofinancements envisageables,
- projet innovant,
- réalisés en 2022,
- urgence.

Les fiches individuelles des projets hiérarchisés sont annexées à la présente.

Les projets priorités sont les suivants:

Renforcer les capacités

- 1 Programme de formation qualifiante du guidage en milieu amazonien sur les territoires du Sud Guyane

Consolider les infrastructures

- 4 Création d'un parcours de grande randonnée entre Roura et Kaw
- 7 Aménagement de la zone de bivouac de la savane-roche Virginie
- 8 Saül « destination pour tous »
- 9 Aménagement du sentier des chutes Voltaire
- 10 Création d'un circuit éco-touristique sur la commune de Camopi
- 13 Aménagement d'un sentier pour les personnes à mobilité réduite en forêt des Malgaches – Saint-Laurent-du-Maroni
- 16 CORACINES, CO-Réinventer l'Arataï : Cltoyenneté, Nature, Educations et Savoirs
- 18 Aménagement du sentier d'accueil et d'interprétation du lac des Américains au sein de la RNN du Mont Grand Matoury
- Création d'une zone de bivouac et construction de carbets touristiques sur les sites de Gaan Chton et Linsé Dédé (Abattis Cottica) (hors classement)
- Aménagement de l'île Grand Citron – Papaïchton (hors classement)
- Mise en place d'un centre d'interprétation sur les îles du Salut tourisme des îles du salut (hors classement)

Diversifier l'offre

- 2 Parc animalier tortues Carbet Matamata
- 3 Le Relais Barcarel: meublés de tourisme de caractère à Saint Laurent du Maroni
- 5 Ekivi centre hôtelier HQE
- 6 Trois nouvelles offres touristiques villageoises sur le littoral
- 15 Structure éco touristique à Mémora
- 19 Centre de relaxation Ker Alberte

Promouvoir la destination

- 11 Observatoire du tourisme
- 12 Guichet Unique d'Accueil d hébergement
- 14 Stratégie marketing internationale
- 17 Création de 4 nouveaux parcours multimédia dans l'application smartphone Guyane découvertes.

FICHES PROJETS CLASSÉES « PRIORITAIRES »



> Comité technique 9 :
TOURISME

Thème / sous-thème : renforcer les capacités

Projet : Programme de formation qualifiante au guidage en milieu amazonien sur les territoires du Sud Guyane

Porteur de projet : Compagnie des Guides de Guyane

Nom du porteur : Thomas SAULNIER

Statut : association loi 1901

Objectifs de la Compagnie des Guides de Guyane :

- Regrouper, structurer et professionnaliser la filière du guidage en milieu amazonien.
- Veiller, avec l'aide des administrations compétentes, au respect de la convention collective régionale des guides et accompagnateurs en milieu amazonien.
- Élaborer et mettre en place les processus diplômants spécifiques de la filière professionnelle. Réaliser si besoin est toute activité de formation ; Organiser et promouvoir les bonnes pratiques (respect de la législation prévention et sécurité respect de l'environnement naturel et humain, formations...).
- Participer au développement du tourisme

Mail : campcariacou@gmail.com

Téléphone 0694 20 14 18

Description du projet :

CONTEXTE

La CCG et le PAG ont organisé en novembre 2016 un « séminaire d'information et de pré sélection de candidats à la formation de guide en milieu amazonien ». Cette sélection a été dispensée par des membres de la Compagnie des guides de Guyane, auprès de 40 participants vivant sur les bassins de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi. Ce processus a également eu un rayonnement sur le littoral.

Le « schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Guyane » (CTG 2013), prévoit dans le cadre de l'action 2 du plan des formations, d'initier la formation des guides en milieu amazonien afin de renforcer le positionnement de l'offre guyanaise, axé sur la découverte encadrée des fleuves et de la forêt. Le contrat de destination à visibilité internationale, « Guyane-Amazonie.fr, naturellement généreuse », dont le PAG est signataire depuis octobre 2015, prévoit également dans l'objectif 3 de « stimuler le travail des territoires sur l'offre ».

Si un premier groupe de guides a été certifié par le biais de la V.A.E, en 2015/2016, il reste à professionnaliser par

Freins à lever :

Coûts d'approche pour des formations in situ.
Groupage des candidats.
Disponibilité des professionnels.
Fédération des contributeurs.
Cofinancements nécessaires.

le biais d'une formation tant théorique que pratique par l'immersion en entreprise un plus grand nombre de candidats des deux sexes sur l'ensemble du territoire guyanais (obtention du certificat de qualification professionnelle CQP) sur les métiers du guidage en milieu amazonien.

Rappelons que par accord en date du 14 décembre 2010, il a été institué les certificats de qualification professionnelle de guide d'expédition de guide accompagnateur, de guide animateur.

OBJECTIFS DU PROJET

Former et professionnaliser de futurs guides en milieu amazonien sur le territoire.

Augmenter la qualité des prestations et le niveau de sécurité des circuits. Diffuser une information auprès de la clientèle la plus juste et réelle possible.

ACTIONS PROPOSÉES

La Compagnie des Guides de Guyane met donc en place un programme de formation qualifiante pour ces 40 candidats, donnant accès à une pratique déclarée, et pour lequel le plan de formation est en cours de conception. Le projet consiste à lancer cette formation qualifiante sur deux années de formations nécessaires selon les niveaux exigés.

Financement : 300 000 €
PAG 20 000 €
FSE, Etat, CTG : 280 000 €

Échéancier mi 2018 à mi 2020

Partenaire mobilisé Parc Amazonien de Guyane
Partenaires à mobiliser DIECCTE,
Comité du Tourisme de Guyane,
Pôle emploi
Organismes de formation,
Agence de voyages,
Syndicats des hôteliers de la Guyane.
Entreprises touristiques.

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier et promouvoir l'offre touristique

Projet : Création d'un parc animalier dédié aux tortues de Guyane et du monde

Porteur de projet : Mme et Mr CHEVALIER

Statut : entreprise SAS Carbet Matamata

Un pôle touristique innovant en Guyane basé sur une ferme pédagogique de tortues tropicales et un ensemble d'activités écotouristiques. Création prévue en 2018 pour un budget prévisionnel de fonctionnement annuel d'environ 70 000 euros au départ et 120 000 euros à terme avec 4 emplois créés.

Contact : Mme Chevalier Frédérique et Mr Chevalier Tony

Mail : guyapecheguyachasse@orange.fr

Téléphone 06 94 46 54 18

06 94 24 61 69

Description du projet :

CONTEXTE

Ce projet s'inscrit dans le SRDTLG. Il correspond parfaitement aux spécificités et besoins de la région. Situé en milieu naturel, il allie traditions guyanaïses et modernité. Il s'appuie tout d'abord sur la présentation, la connaissance et la conservation d'espèces de tortues guyanaïses et tropicales dans leur milieu. Il concerne aussi la création d'un pôle touristique lié à la biodiversité et aux activités de tourisme vert propres au département (carbet, sorties forêt/rivière, herpétologie...)

À noter que le cheptel (environ 400 spécimens) est actuellement disponible.

Plan à venir après obtention du terrain (adaptation obligatoire aux normes et surfaces).

NB : animaux vivants imposant des conditions particulières.

OBJECTIFS DU PROJET

Développer un projet original et pérenne basé sur 3 objectifs :

- touristique : hébergement, ferme animalière unique, espace détente pour la famille avec activités nature (pique-nique, aire de jeux, VTT, sortie forêt...).
- pédagogique : visite guidée du parc avec animateurs formés, nombreux supports pédagogiques, observation, éducation à l'environnement pour tout public.
- scientifique : aspect conservation, collaboration avec scientifiques et naturalistes (réalisation de documentaires, ex : Mission Guyane ...), organisation d'expéditions.

ACTIONS PROPOSEES

Création de la structure en deux parties distinctes (pour satisfaire aux normes et réglementation) :

1° partie :

Freins à lever :

Financements :

Montage et dossier avec : PAE (environ 50%) et services environnement concernés (DEAL...)

Réglementaires :

DAAF : Obtention du certificat de capacité « chéloniens » en cours

Partenariats clés à nouer :

Réunion multi services organisée en janvier 2018.

Foncier :

Dossier à l'étude au PAE

« parc à tortue » avec salle pédagogique, possibilité de conservation dans le cadre de programmes de conservation ou en lien avec des services de l'environnement et/ou scientifiques (déjà expérimenté lors de la saisie d'œufs octobre 2017, espèces protégées).

2° partie : activités touristiques, hébergement (carbet et chambre d'hôte), boutique artisanale, espace restauration, aire de jeux...dans un cadre végétal et arboré.

Caractère guyanais et familial mis en avant.

Effort de communication et de valorisation de cette collection de chéloniens, avec un message fort sur le respect de l'environnement.

Financement : Réalisation du projet estimé à 500 000 euros environ. Apport personnel de 200 000 euros.

Montage et dossier avec : PAE (environ 50%) et services environnement concernés (DEAL...)

Échéancier :

-2016 : prise en compte du cheptel

-Janvier 2018 : réunion multiservices

-Mars 2018 : en attente commission à venir pour certificat de capacité

-Avril 2018 : Etude du schéma financier avec le PAE et autres services (PNRG, CTG...)

-Mai 2018 : création de l'association « Dégrad Tortue » et de l'entreprise SAS Carbet Matamata

-Juillet 2018 : achat du foncier

-Fin 2018 : début des travaux

-Fin 2019 : fin des travaux et début de l'activité

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés CTG, PNRG, Comité du Tourisme, SGAR/préfecture de Guyane, Commune de Roura, DEAL, DAAF, Office de l'eau, Atout France, ONCFS, DIECCTE, ART, SARL Guyapêche

Partenaires à mobiliser UICN France, Muséum Histoire Naturelle Paris, entreprises privées diverses,

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier et promouvoir l'offre touristique

Projet : Le Relais Barcarel - Meublés de tourisme de caractère à Saint-Laurent du Maroni

Porteur de projet : Le Relais Barcarel

Statut : entreprise SAS en création

Contact : Armelle Compper

Mail : mel.compper@orange.fr

Téléphone 06 94 26 02 29

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Réhabiliter une maison historique de Saint-Laurent du Maroni datant de l'Administration Pénitentiaire pour y aménager des meublés de tourisme de caractère avec un classement 3*.

8 studios meublés de tourisme y seront aménagés, comblant ainsi le fort déficit en matière d'hébergement touristique sur le territoire de Saint Laurent du Maroni.

Cette maison a été repérée par la Direction des Affaires Culturelles afin d'être inscrite sur la liste des Monuments Historiques (en cours)

Le projet innove dans le domaine hôtelier car il fait appel à l'éco conception & l'utilisation des ressources et des énergies renouvelables.

Le projet répond aux objectifs du Schéma Régional de Développement du Tourisme & des Loisirs de la Guyane (SRDTLG) ainsi qu'au plan de développement de la Communauté des Communes de l'Ouest de la Guyane (CCOG) :

- Répondre aux besoins du touriste sur des prestations différentes, plus proches de l'habitant, de la nature et plus en autonomie
- Contribuer à la valorisation du patrimoine architectural historique bâti de Saint-Laurent du Maroni.
- Contribuer à la consolidation des labels détenus par Saint-Laurent du Maroni « Ville d'art & d'histoire » et « Ville touristique »
- Offrir à la clientèle des équipements nouveaux et de qualité dans l'Ouest de la Guyane
- Ancrer l'Ouest de la Guyane et Saint-Laurent du Maroni dans la dimension de moteur du territoire.

Le projet crée 2 emplois fixes et 1 emploi saisonnier. Il contribue à la

Freins à lever :

Co-financements
nécessaires

redynamisation du centre ville de Saint-Laurent du Maroni..

Financement : 996 418 € dont 25% d' auto-financement

Échéancier : début : avril 2018/ fin : avril 2019

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser Comité du Tourisme de la Guyane, Collectivité Territoriale de Guyane (Pôle des Affaires Européennes, service économique), Europe, CCOG, Direction des Affaires Culturelles, CCIG, DIECCTE, Atout France

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : Consolider les infrastructures

Projet : Création d'un parcours de Grande Randonnée sur la Montagne de Kaw

Porteur de projet : Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Guyane

Statut : Syndicat Mixte

Mail : pnr-guyane@wanadoo.fr

Téléphone 0594 28 92 70

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Le Comité du Tourisme de la Guyane et le Parc Naturel Régional de la Guyane ont identifié le marché de la randonnée pédestre comme porteur pour la destination GuyaneAmazonie.fr.

Profitant des atouts naturels que nous avons la chance d'avoir sur un territoire préservé, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de développement de la filière conformément au Schéma Régional de Développement Touristique et des Loisirs de la Guyane (SRDTLG) validé par la Région Guyane en novembre 2013.

Avec 88% des touristes intéressés par les paysages, il est primordial de poursuivre la stimulation et le développement d'aménagements touristique valorisant la biodiversité.

Les études ont montré que même si l'offre de sentiers de randonnées ou de balades pédestres s'étoffe, il manque à la Guyane un produit emblématique marquant fermement l'authenticité de notre ancrage en Amazonie.

Un tracé d'une longueur de 70 km viendrait alimenter les attentes de clientèles multiples, avec des produits de tourisme additifs :

- Tourisme ornithologique
- Tourisme entomologique
- Tourisme botanique
- Tourisme herpétologique
- Tourisme photographique
- Tourisme archéologique

Ce projet s'inscrit dans le développement de l'attractivité de la Montagne de Kaw connue grâce à ses Réserves Naturelles dont la plus connue est la Réserve Naturelle de Kaw-Roura.

Freins à lever :

Financier

Financement :

- montant total estimé : 1 015 000.00 €
- origine des financements et clef de répartition... :
FEDER (50%), CTG (14.8%), CNES Mission Guyane (14.8%), DEAL (9.9%), Conservatoire du Littoral (4.9%), Comité du Tourisme (2.8%), Parc Naturel Régional (2.8%)

Échéancier : date de démarrage : janvier 2018, date de fin de réalisation : septembre 2021.

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser FEDER, CTG, CNES Mission Guyane, DEAL, Conservatoire du Littoral, Comité du Tourisme, Parc Naturel Régional

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier et promouvoir l'offre touristique

Projet : Ekivi- Tourisme santé bien-être- 1er Hôtel HQE Haut de Gamme des Outremer (Marque et Concept déposés et protégés)

Porteur de projet : EKIVI concept d'hôtel haut de gamme HQE orienté santé/bien-être

Statut : SAS

Ekivi Guyane est une SAS dont la date de création est prévue pour Juin 2018. Ekivi est un concept protégé et la marque est déposée à l'INPI. Ce concept a été conçu et est porté par 2 co-concepteurs. Le Docteur Claude PETIT, médecin retraité, spécialisé dans la médecine préventive et aéronautique, et ayant de nombreuses responsabilités associatives et institutionnelles s'est en effet associé à Sarah ESTRYPEAUT, chargée d'Etudes Marketing et Responsable de l'agence de Marketing et Communication Yellow' afin de définir le concept Ekivi dans sa globalité. Quelques références: AMIOF, CCEE, FOL (pour le Dr PETIT) - Label Qualité Tourisme Martinique, Trafikera, SAR Martinique, étude des Flux touristiques Guadeloupe/Martinique/Guyane, Atout France, Air France, Air Caraïbes (Pour Sarah ESTRYPEAUT).

Contact : Claude PETIT, Président Directeur Général- Sarah ESTRYPEAUT, Associée

Mail : chpmque@gmail.com
contact@agence-yellow.com

Téléphone (+596) 696 45 13 91
(+590) 690 17 25 26

Description du projet :

CONTEXTE

Ekivi Guyane s'inscrit dans un contexte local particulier. La Guyane, véritable Eden renfermant le poumon de notre planète et plus de 80% de la biodiversité Française est une terre de prédilection pour l'éco-tourisme actuellement en plein essor et en recherche de nouveaux concepts et de nouvelles destinations. Dans le même temps, ce bout de France niché en plein coeur de l'Amazonie a connu en 2017 des événements sociaux sans précédent qui ont révélé certaines attentes des Guyanais en termes d'emploi, de santé, et de sécurité notamment. Par ailleurs, le contexte mondial actuel incite à penser autrement nos modes de consommation, de construction, de rapport à soi et à l'autre. C'est ainsi qu'est né Ekivi, concept global d'hôtel Haut de Gamme HQE, orienté santé/bien-être et ouvert aussi bien aux touristes qu'aux résidents. Ce concept Ekivi a tout son sens en Guyane et répond aux grandes orientations stratégiques de ce territoire (en termes de tourisme, d'emploi, d'économie, d'aménagement etc.).

OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs d'Ekivi Guyane sont multiples.

Objectif global: il s'agit avec Ekivi, de créer le 1er hôtel haut de gamme HQE des Outremer. Ce projet inscrirait donc la Guyane dans une dynamique d'innovation, d'exemplarité et de compétitivité.

Objectifs touristiques: Ekivi répond aux attentes actuelles des touristes

Freins à lever :

Financements

Coût total du projet: 13 Millions d'euros
Ekivi Guyane (dont fonds propres et prêt bancaire): 25%

A ce jour, rien n'est figé mais le prévisionnel a été établi sur cette base.

Réglementaires

Aucun frein réglementaire n'est identifié

Partenariats clés à nouer
INSTITUTIONNELS
PRIVES

Foncier

Les porteurs de projet souhaitent acquérir le terrain dans le courant du 1er semestre 2018.

soucieux de leur bien-être et à la recherche de nouvelles expériences. Ekivi permet également de développer la filière MICE en Guyane avec des infrastructures adaptées aux congrès, colloques, et autres séminaires.

Objectifs économiques: Ekivi, c'est 51 emplois directs et une vingtaine d'emplois indirects. Le concept intègre d'emblée un volet formation indispensable. Il s'agit d'un concept que nous souhaitons voir germer en Guyane, grâce au concours des Guyanais et nous souhaitons que la structure soit gérée et accompagnée par des résidents. Une collaboration forte est souhaitée avec l'ensemble des acteurs locaux (tourisme, loisirs, agriculture, etc.).

Objectifs Sociaux: Ekivi, véritable catalyseur permettrait d'améliorer l'image de la Guyane, d'abord auprès des Guyanais eux-mêmes mais aussi à l'extérieur. Ekivi répond également à des enjeux de santé publique car ce concept englobe une offre de soins en préventif et en curatif accessible aux clients de l'hôtel mais également au public extérieur. 51 emplois directs.

Objectifs environnementaux: Ekivi s'inscrit dans une démarche HQE/QEA. Ekivi respecte et valorise les traditions et le patrimoine et privilégie les circuits courts.

Ekivi deviendrait un exemple en terme d'hébergement touristique d'un point de vu environnemental, humain et économique.

ACTIONS PROPOSÉES

Ekivi est un concept global intégrant un hôtel qui suit les Cahiers des Charges d'un 5 étoiles d'une part et celui d'un hôtel HQE d'autre part. Ekivi est un hôtel orienté santé/bien-être et s'inscrit dans des logiques d'éco-tourisme et d'agri-tourisme.

L'hôtel: il s'agit d'un hôtel de 40 chambres doubles HQE de plain pied, de 35 m², entièrement accessibles. 2 chambres entre elles peuvent former une suite de 70m². Connexion Wifi très haut débit dans 30 chambres et déconnexion totale dans 10 chambres dédiées à des séjours « digital détox ». L'accès aux chambres se fait par des parcours intuitifs, ludiques, basés sur l'éveil des 5 sens. Une boutique proposera des produits issus de l'agro-transformation et de l'artisanat de Guyane. La construction HQE/QEA se fera en parfaite harmonie avec la nature et visera l'indépendance voire l'autonomie énergétique.

Cet hôtel compte des annexes:

Un centre de soins: un spa, du sport connecté (licence détenue par Dr PETIT), de la cryothérapie (licence détenue par Dr PETIT), des soins préventifs et curatifs modernes et traditionnels seront proposés dans ce centre accessible aux clients de l'hôtel mais également au public extérieur (l'architecture est pensée de façon à ce que les flux de personnes ne dérangent en aucun cas la quiétude des lieux)

Un restaurant bistronomique et un snack: nichés au coeur d'un jardin créole (à visée essentiellement pédagogique mais permettant d'approvisionner en partie le restaurant et le snack). Ekivi propose aux clients du restaurant et du snack des menus adaptés à leur santé (allergies, régimes alimentaires et.), pensés en toute gourmandise par le Chef, en collaboration avec un nutritionniste. Les produits frais, de saison, seront issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Guyanais et si possible bio. Ekivi privilégie les circuits directs et courts.

Un centre d'affaires: dédié principalement à la filière MICE, ce centre d'affaires entièrement connecté au très haut débit est pensé pour accueillir les entreprises désireuses d'organiser des événements de type Meeting, Incentives, Conférences, Colloques, Séminaires, etc.

Un pôle enfants: regroupant 4 maisons aux styles typiques de Guyane (Créole, Bushinengué, Hmong, Amérindien) permettant de valoriser le

patrimoine local. Ce pôle enfant sera animé par les associations locales.

Financement : COUT TOTAL DU PROJET: 13 Millions€
Dont 1,9 millions Ekivi Guyane
7,85 millions Partenaires privés (défiscalisation)
3,25 millions de co-financement public

Échéancier : Etudes et programmation: Janvier à Novembre 2018
Démarrage des travaux: Décembre 2018
Fin des travaux: Octobre 2020
Inauguration: Novembre 2020

PARTENAIRES (Partenaires déjà contactés mais échanges non contractualisés)

INSTITUTIONNELS

- Atout France
- Collectivité Territoriale de Guyane
- Comité du Tourisme de Guyane
- Chambre d'agriculture
- CCI
- EPFAG
- BPI
- Caisse des Dépôts

PRIVÉS

- Banque (Crédit Agricole)
- Réceptifs
- Tours Opérateurs
- Professionnels du tourisme et de la culture
- Professionnels de l'agriculture
- Associations locales

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier l'offre

Projet : Création et mise en réseau d'offres touristiques villageoises en Guyane

Porteur de projet : PEUPL'EN HARMONIE

Statut : association

L'association Peupl'en Harmonie fût créée en 2009 par un groupe de citoyens guyanais qui, de part leur connaissance des réalités de terrain, ont vu la nécessité d'apporter une réponse aux besoins d'accompagnement des villages guyanais sur le montage de projets de développement local et durable basés sur la valorisation de leur patrimoine, identité, culture et savoir-faire. L'association fût aussi créée dans l'objectif de développer l'engagement solidaire et les échanges interculturels en Guyane et avec l'international pour les jeunes guyanais. L'association compte aujourd'hui 2 salariés et 1 volontaire en service civique.

Contact : Céline LAPORTE, directrice

Mail : peuplenharmonie@gmail.com

Téléphone 06 94 46 70 03

Description du projet :

CONTEXTE

Les villages de Guyane rencontrent, pour la plupart, des difficultés socio-économiques et d'accessibilité aux services de base en matière de santé, de formation, d'éducation et de travail.

Certains villageois souhaitent sortir de cette situation en impulsant des projets de développement local et touristique de leur village qui soit basés sur la valorisation de leur identité et culture et vecteurs d'emplois, de mieux-être et d'avenir pour leur communauté. Or souvent, ces porteurs de projets touristiques villageois, généralement réunis en associations locales, ressentent le besoin d'être accompagnés pour le montage de leur projet de développement local basé sur le tourisme.

C'est ainsi que Peupl'en Harmonie, association spécialisée en « développement local » et en « tourisme communautaire » a accompagné de 2014 à 2015 l'association Walyku pour la création d'une offre touristique communautaire au village Favard, réalisé en 2016 des sessions de formation pour 6 associations de villages et qu'elle a prévu d'accompagner dès 2018, trois nouveaux villages amérindiens du littoral qui ont sollicité son aide pour le montage de leur projet de création d'une activité touristique pour leur village. Le projet s'inscrit dans l'orientation stratégique 5 « La mise en tourisme des richesses patrimoniales et culturelles » du SRDLTG et il s'inscrit dans l'objectif objectif 3-5 « créer les conditions d'un développement économique endogène par l'exploitation des potentiels

Freins à lever :

Financements :

nombreuses démarches engagées, le financement du projet reste le seul véritable frein à lever. Les associations attendent impatiemment de pouvoir commencer monter leur projet de « développement local de leur village par le tourisme

Réglementaires : Aucun

Partenariats clés à nouer :

La réussite de ce projet sera basée sur les partenariats et la concertation mis en place à la fois localement dans chaque village mais aussi à l'échelle régionale.

Cependant, les partenariats clés à nouer ne sont pas des

du tourisme » du SAR.

OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet a pour objectif principal de permettre la création d'offres touristiques dans les villages ruraux (avec hébergement collectif ou chez l'habitant et circuits touristiques) et de créer et animer un réseau permettant à ces acteurs touristiques villageois d'échanger et de coopérer entre eux.

Les objectifs sous-jacents sont multiples : concourir au développement local de ces villages avec la création d'emplois locaux (une dizaine par village), la création d'une activité économique globale basée sur la valorisation de la culture et de l'identité, l'ouverture du village vers l'extérieur, la formation, la professionnalisation et l'insertion des jeunes et des femmes de ces territoires ruraux, la dynamisation de la vie associative et de l'ensemble du village...

Par ailleurs, ce projet permet de répondre au souhait des porteurs de projets locaux qui souhaitent être accompagnés sur la création d'activités touristiques permettant le développement local économique de leur village. Certaines associations ayant ce projet depuis de nombreuses années : Balaté par exemple, porte son projet de valorisation touristique de sa ZDU depuis 2004.

ACTIONS PROPOSEES

Ce projet est l'une des actions du dispositif DLTV (Développement Local et Touristique des Villages) de Peupl'en Harmonie. Le projet ici présenté consiste donc d'une part à accompagner, en même temps et de manière parallèle les porteurs de projets de plusieurs villages dans le processus de montage de leur offre touristique (hébergement et circuits), de professionnaliser les jeunes par le biais de l'Insertion par l'Activité Economique et à créer et animer un réseau réunissant les acteurs du tourisme villageois.

L'accompagnement au montage des projets sera réalisé en concertation avec l'ensemble des habitants des villages concernés et selon une démarche participative de co-construction avec les porteurs de projets afin de les amener à une gestion autonome de leur activité. Le projet est prévu sur 3 ans.

points bloquants qu'il sera nécessaire de lever.

Foncier :

La question du foncier n'est pas non plus un point bloquant étant donné que les projets sont prévus sur des zones à gestion collective (ZDU et concession collective) dont la gestion est justement à la charge des associations porteuses des projets.

Financement : Budget prévisionnel : 360 000 € sur 3 ans

Échéancier : 2019 à 2021

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

- La Collectivité Territoriale de Guyane
- CNES - Mission Guyane
- Le Comité du Tourisme de la Guyane
- Les associations porteuses

Partenaires à mobiliser

- Les communautés de communes concernées
- Les communes concernées
- La DIECCTE
- La DAC

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : Aménagement de la zone bivouac de la Savane-Roche Virginie

Porteur de projet : ONF – service Sylvétude

Statut : office national

L'Office National des Forêts (ONF) gère en Guyane 5,3 millions d'hectares de forêts. Il est composé de 80 personnels répartis dans 8 services, dont un service administratif et 7 services se partageant les missions selon les compétences thématiques ou géographiques (aménagement du territoire, bois et gestion durable, recherche et développement, unités territoriales de Cayenne et Saint-Laurent, bureau d'étude Sylvétude, unité de production). Chacun de ces services est habilité à organiser des formations professionnelles.

Contact : Aurélie Bocquet / Hubert Koebel, Responsable du service Sylvétude / chef de projet
Tourisme

Mail : Aurelie.bocquet@onf.fr / hubert.koebel@onf.fr

Téléphone 05 94 25 53 97

Description du projet :

CONTEXTE

La savane-roche Virginie offre un panorama unique facile d'accès sur le littoral de Guyane. La mise en valeur de ce site tout en veillant au respect de l'environnement, sera un produit d'appel incontournable sur la Guyane et au-delà par exemple via une application numérique déjà existante.

Le projet vise à l'installation de structures bivouacs simples en forêt sur un site isolé et sensible, utilisable pour une trentaine de hamacs en même temps.

Ces structures seront installées sous couvert forestier à côté de l'inselberg de la Savane Roche Virginie au débouché d'un sentier touristique existant, jalonné de panneaux d'information (faune et flore) de caillebotis etc.

L'ONF a travaillé avec un architecte pour développer une structure légère pour la pose de hamac avec bâche. Un prototype a été construit et, avec ce projet, il sera posé pour la première fois dans le milieu naturel. Cette structure appelée « scolopendre » a fait l'objet d'une inscription à l'INPI.

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à l'installation de structures bivouacs simples en forêt sur des sites isolés ou sensibles. L'intégralité des structures est constituée de bois uniquement (pas de tôle ni ciment).

Les plans de structures développées par l'ONF ont été dimensionnés pour limiter au maximum les impacts sur le milieu (paysager et

Freins à lever :

Finalisation du plan de financement

environnemental) et être facile de montage et d'entretien. La conception de ces structures permet de lever les freins réglementaires d'urbanisme pour la construction en forêt.

L'objectif est de parvenir à l'aménagement raisonné et fédérateur d'un site naturel remarquable (Inselberg de la savane roche Virginie) facile d'accès pour allier aménagement touristique innovant et préservation de milieux sensibles.

ACTIONS PROPOSEES

Construction en bois local des éléments constituant le « scolopendre » (selon les plans établis par nos services et validés par un cabinet d'architectes).

La structure « bivouac » en carbet bâche pourra accueillir 27 couchages.

Des toilettes sèches seront installées en complément du scolopendre.

Financement :

- montant total estimé : 88 k€ (Fournitures 32000€ - Frais personnels 56000€)
- origine des financements et clef de répartition : 40% Assises des OM, 30% financements européens (LEADER), 30% ONF

Échéancier :

(en fonction de la disponibilité de bois local et exploité légalement.)

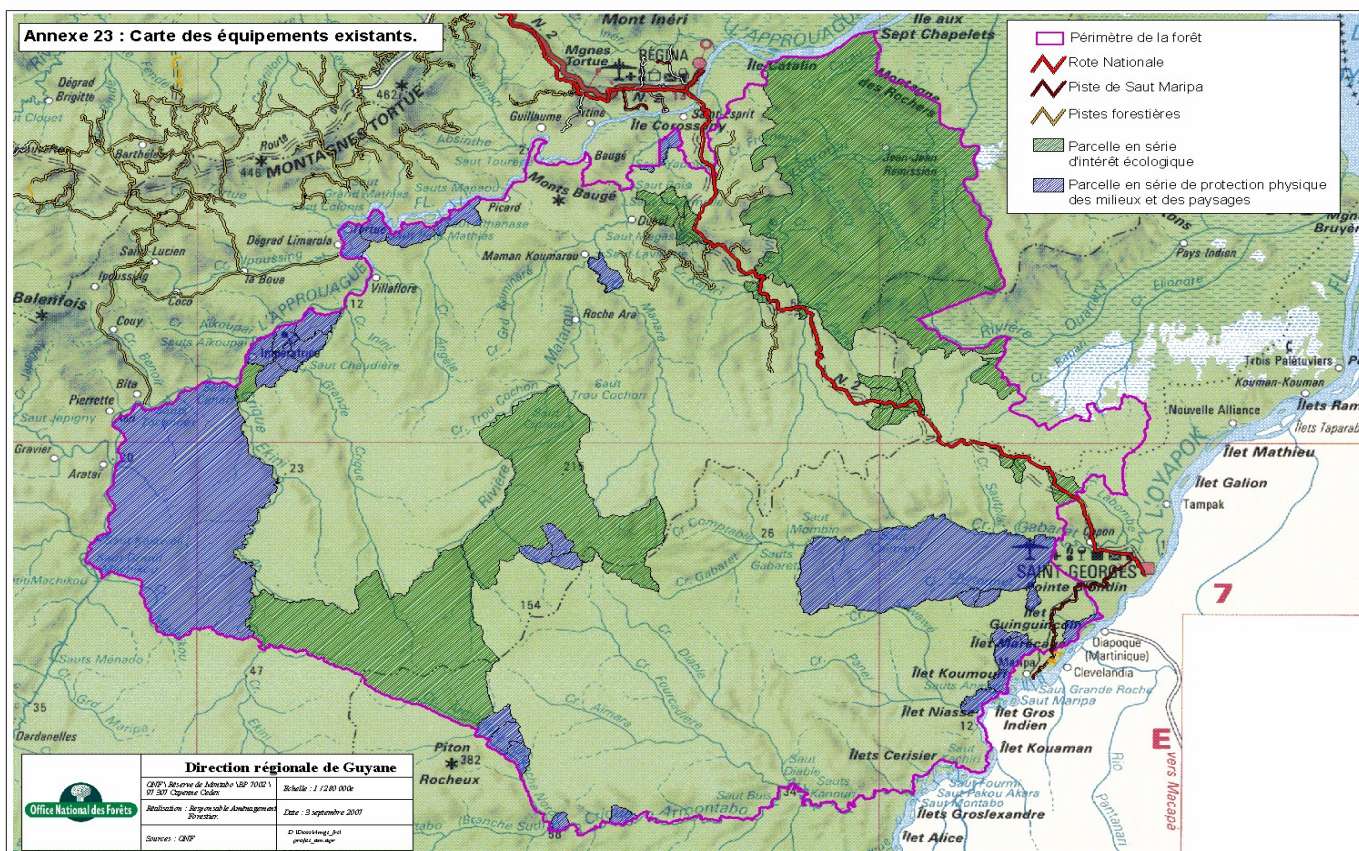
Préparation du bois et du matériel	1905-07-10
Confection du Scolopendre	Octobre à janvier 2019
Confection des toilettes et autres mobiliers,	Avril à janvier
Transport	Janvier 2019
Mise en place du mobilier et signalétique	Janvier /février 2019
Inauguration	Octobre à déc
	Février à mai 2019
	Juin 2019

PARTENAIRES

Partenaires

- ONF / Leader

Plan et cartographie :



> Comité technique 9 : TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : Saül « destination pour tous »

Porteur de projet : Parc amazonien de Guyane (PAG)

Statut : Établissement Public à Caractère Administratif

Le Parc amazonien de Guyane a été créé le 27 février 2007 par décret ministériel dans le contexte de la réforme des parcs nationaux français, portée par la loi du 14 avril 2006 et l'arrêté ministériel du 23 février 2007. Elle confie explicitement au PAG les missions spécifiques de « contribuer au développement des communautés tirant traditionnellement leur moyen de subsistance de la forêt et participer à toute amélioration d'ordre économique, social et culturel dans le cadre du projet de charte ». L'ensemble des missions exercées par le Parc amazonien concourt à l'amélioration du cadre de vie et au développement économique des quatre communes concernées, dont le développement touristique.

Contact : Gilles KLEITZ, Directeur

Mail : Gilles.kleitz@guyane-parcnational.fr

Téléphone 0594291252

Description du projet :

CONTEXTE

Sur la base de l'expérience du parc avec l'opération « Amazonie pour tous » en 2015 puis en 2016 et 2017, plusieurs audits ont été effectués par des experts ainsi que des tests en situation avec des personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif, mettant en évidence la priorisation d'aménagements adaptés, d'autant qu'une mise en conformité réglementaire est bien souvent nécessaire. Un comité de pilotage « destination pour tous » a été créé avec la mairie, les associations de handicap, le comité du tourisme, les opérateurs privés et le PAG pour suivre le processus de mise en place.

OBJECTIFS DU PROJET

Le PAG propose d'accompagner la commune pour générer l'accessibilité nécessaire conformément à la réglementation. Ces efforts permettraient, à la commune de Saül d'accéder au label « destination pour tous », à la fois à destination des personnes en situation de handicap et le grand public non averti et peu sportif. ;

Cette opération sera ensuite reproduite sur Papaïchton (puis Maripasoula) où une démarche équivalente vient d'être initiée en matière de prospective visant cette fois ci également les publics locaux, à partir notamment de la perception socioculturelle des populations à l'égard du

Freins à lever :

Coûts importants dus au transport avion.
Manque d'entreprises locales.
Cofinancements nécessaires.

handicap.

ACTIONS PROPOSÉES

Après le travail de fond effectué par le PAG, il est aujourd'hui indispensable de consolider la chaîne d'accessibilité complète de la destination en levant les freins physiques au moyen d'investissements simples en matière d'aménagements et d'équipements :

Information, interprétation, co guidage :

- visuels grossissants d'information,
- assistance par smartphone, exploitation de Geotrek

Aménagements

- rampes,
- passerelles,
- gardes corps,
- accès notamment aux transports (aéroport, taxibus, quads),
- accès aux services publics (la poste, dispensaire, mairie),

Equipements

- véhicules électriques,
- fauteuils,
- passerelles télescopiques.

Un système de gestion locale des équipements sera mis en place en concertation avec le CHAR, les associations de handicap, la commune de Saül.

Financement : 300 000 €
 PAG 20 000 €
 Autres 280 000 €

Échéancier : Lancement de l'opération ingénierie – communication depuis 2014
 Démarrage 2018
 Equipements 2018 - 2019
 Aménagements 2018 – 2019 - 2020

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

APADAG, PEPs, YVOIR Strasbourg, Université de Guyane,
Commune de Saül

Partenaires à mobiliser

CHAR, MDPH, ARS, ADAPEI, APAJH, PAE Leader

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : Aménagement du sentier des Chutes Voltaire

Porteur de projet : ONF – service Sylvétude

Statut : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

L'Office National des Forêts (ONF) gère en Guyane 5,3 millions d'hectares de forêts. Il est composé de 80 personnels répartis dans 8 services, dont un service administratif et 7 services se partageant les missions selon les compétences thématiques ou géographiques (aménagement du territoire, bois et gestion durable, recherche et développement, unités territoriales de Cayenne et Saint-Laurent, bureau d'étude Sylvétude, unité de production). Chacun de ces services est habilité à organiser des formations professionnelles.

Contact : Aurélie Bocquet / Hubert Koebel, Responsable du service Sylvétude / chef de projet
Tourisme

Mail : Aurelie.bocquet@onf.fr / hubert.koebel@onf.fr

Téléphone 05 94 25 53 97

Description du projet :

CONTEXTE

Bien que difficile d'accès, le site des Chutes Voltaire est un site très fréquenté. L'aménagement du sentier a été réalisé il y a plusieurs dizaines d'années par l'ONF et est aujourd'hui très endommagé .

OBJECTIFS DU PROJET

Réfection totale du site des chutes voltaires, lieu emblématique de Guyane.

Ce site de cascades en forêt tropicale accueille un très grand nombre de touristes.

ACTIONS PROPOSEES

- Construction d'un pont d'accès résistant aux très fortes crues de la rivière.
- Construction de platelage, de panneaux d'informations, et de la signalétique du sentier d'accès aux chutes.
- Construction de carbets couchages.
- Construction de toilettes sèches.

Freins à lever :

Finalisation du plan de financement

Financement :

- montant total estimé : 250 000€

Détail : Fournitures	143 000€
Frais de personnels	107 000€

- Origine des financements et clef de répartition :
: 60% Assises des OM soit 150 000€
20% CTG : 50 000 € - 20%ONF : 50 000€

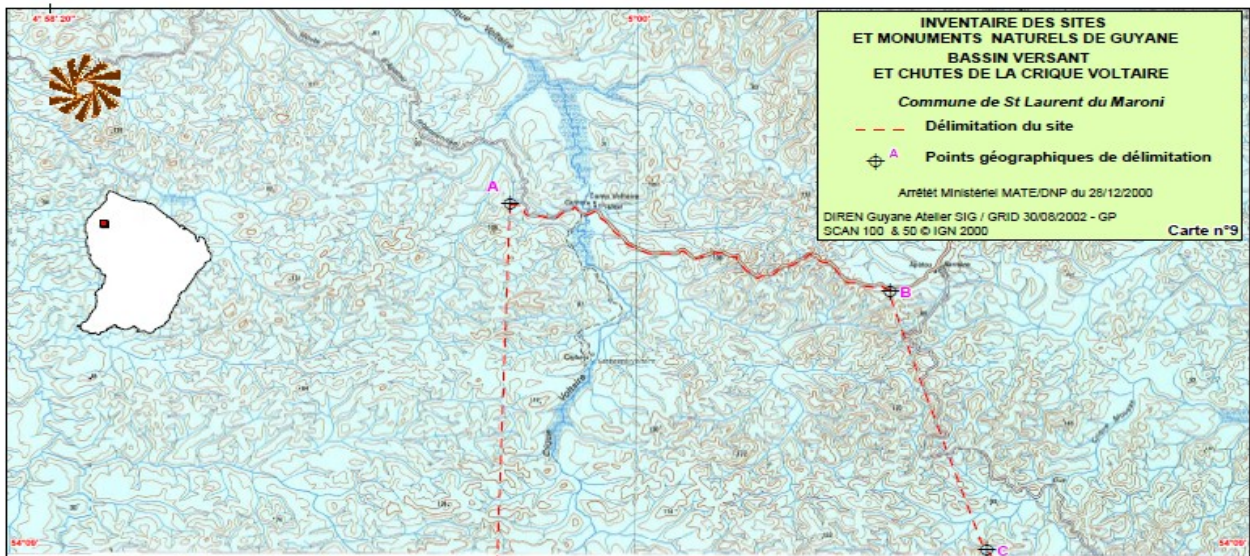
Échéancier :

	Étapes de réalisation	Mois/Année
F	Finalisation du projet : Plans Pont, Mobilier et	Septembre à décembre 2018
	Appel d'offre Passerelle crique Voltaire	Octobre 2018 à janvier 2019
Co	Confection du mobilier bois, panneaux et signalétique	juillet à décembre 2019
	Pose passerelle	février à juin 2019
	Mise en place du mobilier et signalétique	Octobre à déc Décembre 2019 à mars 2020
	Inauguration	Mai 2020

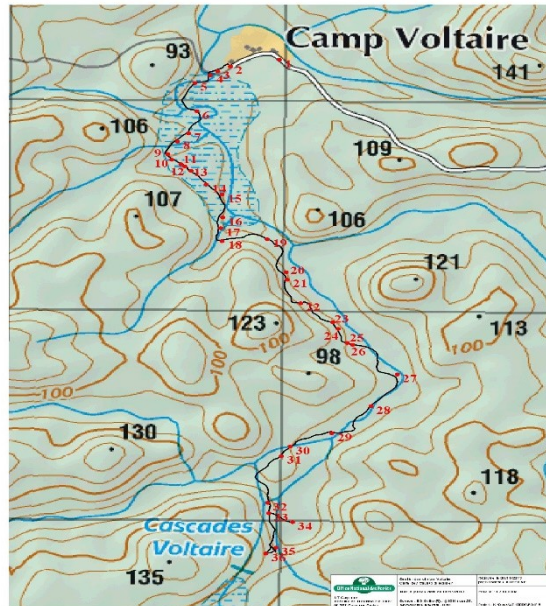
PARTENAIRES

Partenaires ONF, CTG

Plan et cartographie :



Site du sentier des chutes Voltaire



Emplacement des mobiliers à refaire (points rouges)

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : Création d'un circuit éco-touristique sur la Crique Memora (Camopi)

Porteur de projet : René Monnerville

Statut : Gérant

Contact : René Monnerville, Gérant

Mail : renemonnerville@yahoo.fr

Téléphone 0694.38.31.28

Description du projet :

CONTEXTE

La crique Mémora, présente de nombreux sauts au caractère paysager exceptionnel.

OBJECTIFS DU PROJET

Mettre en place une offre touristique sur la commune de Camopi (crique Memora) qui mobilise à la fois des guides, des piroguiers, des artisans, etc.

Ce projet offre une véritable immersion au cœur de la culture amérindienne et en cœur de Parc. Les touristes sont accueillis au sein d'un complexe de trois carbets traditionnels (déjà construits) pouvant héberger une quinzaine de personnes.

Des sorties découvertes sont proposées sur la crique depuis le camp de base, avec à la carte, une initiation aux activités traditionnelles comme l'artisanat, la pêche, le tir à l'arc, le tressage de feuilles, etc.

ACTIONS PROPOSÉES

- Construction d'un campement au niveau du premier saut (2 carbets hébergement, un carbet sanitaire et un carbet cuisine) ;
- Sécurisation des sauts (contournements pédestres) ;
- Acquisition de canoés (selon la saison il est impossible de passer avec une embarcation motorisée) ;
- Installation d'un système de production électrique photovoltaïque ;
- Installation d'un forage et d'une fosse septique.

Freins à lever :

- Financements

Financement :

Le projet initial est estimé à **400.000 €** :

Auto-financement : 20 000 €

Apport personnel déjà engagé pour la construction des trois carbets traditionnels.

Partenaires privés : 20 000 €

PAG : 120 000 €

CTG : 120 000 €

CNES : 120 000 €

Échéancier :

Des carbets traditionnels sont nouvellement construits au niveau de la

confluence Memora/Oyapock., le chantier se poursuit à partir de Juillet 2018 . La fin du chantier est prévue en décembre 2019.

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Etat, Collectivités, Parc amazonien de Guyane, partenaires publics/privés

> Comité technique 9 : TOURISME

Sous-thème : promouvoir la destination

Projet : Observatoire du tourisme et des investissements

Porteur de projet : Comité du Tourisme de la Guyane

Statut : Etablissement Public Administratif

Le Comité du Tourisme de la Guyane créé en 1987 a en charge notamment la promotion de la Guyane sur les marchés extérieurs conformément aux articles L131-3 et suivants du code du tourisme. Il est administré par un conseil d'administration, un bureau et un exécutif. Il est composé de 22 agents dont 3 basés en permanence dans une antenne parisienne. Les équipes sont organisées en 4 pôles: Pôle ressources qui gère l'administration générale, le Pôle expertise qui assure l'accompagnement des porteurs de projets, l'observatoire du tourisme, le développement des filières, le volet qualité; Le Pôle Communication Institutionnelle qui gère l'ensemble de la communication y compris digitale. Le Pôle Promotion Amériques, Caraïbe & Europe qui gère l'ensemble des opérations de promotion de l'institution.

Contact : Alex Bathilde Directeur

Mail : alex.bathilde@guyane-amazonie.fr

Téléphone 0594 29 65 03

Description du projet :

CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du SRDTLG, adopté en novembre 2013 par la Région Guyane, la Comité du Tourisme de la Guyane (CTG) souhaite renforcer la mise en œuvre le Plan d'observation et de prospective pour répondre aux besoins spécifiques de la filière.

Aussi, depuis avril 2015, des données inédites ont pu être collectées et partagées avec l'ensemble des partenaires institutionnels, professionnels du tourisme et grand public par l'intermédiaire de publications s'appuyant sur des informations fiables et statistiquement robustes.

Considérant l'article L131-2 du Code du Tourisme « *le conseil régional assure le recueil, le traitement et la diffusion des données relatives à l'activité touristique dans la région. Il coordonne, dans la région, les initiatives publiques et privées dans les domaines du développement, de la promotion et de l'information touristiques* »,

Considérant l'application de la loi NOTRe qui impacte le paysage du tourisme institutionnel et les besoins en observations spécifiques qui en découlent,

Considérant les résultats probants de la 1^{ère} phase d'observation de la destination de 2014 à 2018,

Considérant les besoins des porteurs de projets, du Pôle des Affaires Européennes, de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), de l'IEDOM, et de tous les partenaires institutionnels en matière de lecture stratégique du secteur Tourisme,

Freins à lever :

Finances à boucler

Techniques : mise en place des COTECH et COPIL avec les EPCI et partenaires

Le Comité du Tourisme de la Guyane propose de renforcer le dispositif décrit en poursuivant les études de profilage de nos clientèles et en réalisant sur les marchés régionaux et des segments de profils ou de thématiques des études plus approfondies.

OBJECTIFS DU PROJET

- ⇒ Permettre un meilleur rayonnement des données factuelles
- ⇒ Fournir des tableaux de bords économiques de la destination,
- ⇒ Alimenter le compte satellite du tourisme os sur le plan national certes, mais aussi à l'international grâce à OMT qui nous sollicite chaque année à cet effet.

Le renforcement du dispositif d'Observation du secteur favorisera l'émission de données nouvelles et jusqu'à ce jour non répertoriées, confortera celles éditées jusqu'ici, et garantira des informations chiffrées fiables à l'attention des décideurs publics, investisseurs privés et personnes en cours de formation ou déjà employables au sein du secteur.

ACTIONS PROPOSÉES

Les actions de l'Observatoire du Tourisme s'étendront sur une durée de 36 mois soit 12 trimestres.

Dès le 1^{er} trimestre, les actions observation touristique et de collectes de données en lien avec le Compte Satellite du Tourisme (CST) commenceront.

Forts des retombées d'enquêtes réalisées auprès des clientèles de la destination Guyane-Amazonie.fr, le Comité du Tourisme projette de réitérer ces enquêtes de façon plus approfondie sur les thématiques clairement identifiées en gardant les mêmes proportions pour privilégier une cohérence méthodologique par rapport à la période écoulée avril 2015 => avril 2018.

Aussi il est prévu sur la période avril 2018 – avril 2021 :

- ⇒ Des enquêtes auprès des clientèles de la destination : touristes récepteurs, touristes émetteurs et touristes résidents sur le territoire (tourisme domestique) ;
- ⇒ Des enquêtes de conjonctures auprès des professionnels du tourisme et EPCI pourvu d'un Office de Tourisme Communautaire ;

Les moyens techniques et humains nécessaires à l'aboutissement de la mission :

- Au sein du Pôle Expertise Touristique & Qualité du Comité du Tourisme, un chargé de mission Observation (à recruter) et un chef de Pôle déjà en poste. Le pilotage de la réalisation des enquêtes auprès des clientèles de la destination et la publication des retombées seront assurés par le chargé de mission ;
- ⇒ Un (ou des) prestataires(s) extérieur(s) pour la réalisation et/ou l'appui à la réalisation des enquêtes sur le terrain et leur traitement statistique.

L'Observatoire du Tourisme de la Guyane concentrera ses efforts sur les actions de collecte d'informations auprès des professionnels du territoire et assurera également une veille stratégique sur les marchés ciblés en fonction des attentes et besoins identifiés au sein des enquêtes auprès des clientèles réalisées, elles, par un (ou des) prestataire(s).

Deux fois par an les données seront analysées de façon sectorielle puis compilées dans une publication à l'attention du grand public et des professionnels.

Des publications spécifiques relatives au CST et aux enquêtes de conjonctures seront également faites au moins une fois par an.

Techniques : mise en place des COTECH et COPIL avec les EPCI et partenaires

Financement : Coût : 524 00 €
Fonds propres : 131000 €
Reste à financer : 393 000 €

Échéancier : Les phases de la mise en œuvre :

- 1^{ère} phase : Recrutement du chargé de mission, choix du(es) prestataire(s) extérieur(s) pour la réalisation des enquêtes, élaboration des questionnaires d'enquête par thématiques à observer ;
- 2^{ème} phase : Avril 2018 – Avril 2019
 - ⇒ Première année d'observation (publication en octobre 2018)
- 3^{ème} phase : Avril 2019 – Avril 2020
 - ⇒ Deuxième année d'observation (publication en avril 2019 et en octobre 2020)
- 4^{ème} phase : Avril 2020 – Avril 2021
 - ⇒ Troisième année d'observation (publication en avril 2020, en octobre 2020 et en avril 2021)

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser :

- Collectivité Territoriale de Guyane
- EPCI de Guyane
- Socio-professionnels
- INSEE
- Atout France

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : promouvoir la destination

Projet : GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL D'HEBERGEMENT

Porteur de projet : Comité du Tourisme de la Guyane

Statut : Etablissement Public Administratif

Le Comité du Tourisme de la Guyane créé en 1987 a en charge notamment la promotion de la Guyane sur les marchés extérieurs conformément aux articles L131-3 et suivants du code du tourisme. Il est administré par un conseil d'administration, un bureau et un exécutif. Il est composé de 22 agents dont 3 basés en permanence dans une antenne parisienne. Les équipes sont organisées en 4 pôles: Pôle ressources qui gère l'administration générale, le Pôle expertise qui assure l'accompagnement des porteurs de projets, l'observatoire du tourisme, le développement des filières, le volet qualité; Le Pôle Communication Institutionnelle qui gère l'ensemble de la communication y compris digitale. Le Pôle Promotion Amériques, Caraïbe & Europe qui gère l'ensemble des opérations de promotion de l'institution.

Contact : Alex Bathilde, Directeur

Mail : alex.bathilde@guyane-amazonie.fr

Téléphone 0594 29 65 03

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Le Comité de Tourisme de la Guyane assurera la mise en place d'un guichet unique hébergement. Ce guichet unique regroupera l'ensemble des labels sur le territoire (clévacances, tourisme et handicap, gîtes de France, etc..)

Cette action se réalisera par le recrutement d'un animateur qui aura pour mission, la mise en réseau des acteurs, l'accueil des propriétaires, le classement des hébergements, la réalisation d'un guide.

Freins à lever :

- Accessibilité sur le territoire
- Fracture numérique sur le territoire difficulté de récupérer les données
- Formation aux logiciels métiers (fort « Turn Over »)
- la Formation des acteurs
- Critères spécifiques du territoire

Financement : Coût : 300.000 €

Échéancier : 2018

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser :

- Collectivité Territoriale de Guyane
- Comité du tourisme

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : Aménagement d'un sentier PMR en forêt des Malgaches

Porteur de projet : ONF – service Sylvétude

Statut : office national

L'Office National des Forêts (ONF) gère en Guyane 5,3 millions d'hectares de forêts. Il est composé de 80 personnels répartis dans 8 services, dont un service administratif et 7 services se partageant les missions selon les compétences thématiques ou géographiques (aménagement du territoire, bois et gestion durable, recherche et développement, unités territoriales de Cayenne et Saint-Laurent, bureau d'étude Sylvétude, unité de production). Chacun de ces services est habilité à organiser des formations professionnelles.

Contact : Aurélie Bocquet, Responsable du service Sylvétude / chef de projet Tourisme

Mail : Aurelie.bocquet@onf.fr

Téléphone 05 94 25 53 97

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet est la création d'un sentier de 860 mètres linéaires accessible aux personnes à mobilité réduite en conformité aux normes du handicap nature.

Le projet se situe dans la forêt domaniale des Malgaches qui constitue une forêt périurbaine de 635 ha aux abords immédiats de la ville de Saint-Laurent du Maroni.

Le sentier, accessible à tous, répondra à un besoin de promenade pour un public souffrant de déficiences motrices, sensorielles et intellectuelles, mais aussi à un public familial, des anciens jusqu'aux enfants en poussettes.

Un parking, ainsi qu'un panneau de présentation des circuits (répondant aux normes handicap) a déjà été mis en place en 2015.

Freins à lever :

Finalisation du plan de financement

Financement :

- montant total estimé : 300 k€
- origine des financements et clef de répartition : 50% Assises des OM, 25% financements européens (FEDER acquis), 25% ONF

Échéancier :

Une fois le plan de financement consolidé, la seule contrainte réside en la disponibilité de bois. La réalisation peut être programmée pour la période 2018-2019.

Partenaires

ONF - CTG

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : promouvoir la destination

Projet : Campagne d'image et de promotion de la Guyane à l'international

Porteur de projet : Comité du Tourisme de la Guyane

Statut : Établissement Public Administratif

Le Comité du Tourisme de la Guyane créé en 1987 à en charge notamment la promotion de la Guyane sur les marchés extérieurs conformément aux articles L131-3 et suivants du code du tourisme. Il est administré par un conseil d'administration, un bureau et un exécutif. Il est composé de 22 agents dont 3 basés en permanence dans une antenne parisienne. Les équipes sont organisés en 4 pôles: Pôle ressources qui gère l'administration générale, le Pôle expertise qui assure l'accompagnement des porteurs de projets, l'observatoire du tourisme, le développement des filières, le volet qualité; Le Pôle Communication Institutionnelle qui gère l'ensemble de la communication y compris digitale. Le Pôle Promotion Amériques, Caraïbe & Europe qui gère l'ensemble des opérations de promotion de l'institution.

Contact : Alex Bathilde Directeur

Mail : alex.bathilde@guyane-amazonie.fr

Téléphone 0594 29 65 03

Description du projet :

CONTEXTE

La Guyane souffre d'un problème d'attractivité notamment lié à une image de territoire difficile dont elle peine à se départir. Le comité du tourisme travaille à l'amélioration de cette image depuis des années mais avec des moyens financiers nettement insuffisants pour inverser cette perception. Les accords de Guyane ont acté un plan exceptionnel de 500 000 € destiné à modifier cette image sur le marché hexagonal. Ce plan orchestré par Atout France sera déployé courant 2018 et début 2019. Le Comité souhaite profiter de cette dynamique enclenchée afin de "parler" aussi à l'international pour que les premiers effets hexagonaux puissent être consolidés par l'international.

La promotion est un aspect majeur du développement touristique qui a donné lieu à un "Plan marketing" dans le SRDTLG. Avec pour cible prioritaire l'Europe francophone les Antilles françaises et les pays limitrophes. La signature avec l'Etat d'un Contrat de Destination à Visibilité Internationale, l'évolution de la demande et de l'offre touristique (notamment la montée en gamme de notre hôtellerie) ouvrent désormais de nouvelles perspectives de marché à la Guyane.

OBJECTIFS DU PROJET

Modifier l'image de la Guyane afin de la rendre plus attractive tant pour les touristes que pour les investisseurs ou autres professionnels. L'ambition du SRDTLG est de doubler la fréquentation touristique à horizon 2024.

Freins à lever :

A court terme:

Plan de financement à boucler

A moyen terme:

Formation de guides et d'agents d'accueil bilingues

Faciliter la délivrance de visa touristique pour les résidents de certains pays de la région

ACTIONS PROPOSÉES

Le Comité du tourisme souhaite réaliser une campagne d'image à l'international combinée à une stratégie d'influence en s'appuyant sur:

- Des personnalités étrangères / concept d'ambassadeurs
- Une stratégie digitale (internet, réseaux sociaux, etc.)
- Actions vers les professionnels du tourisme, et les milieux d'affaires (éductours, démarchage, congrès, ...)
Présence sur les salons

*Cible prioritaires: Les Amériques, les Caraïbes

*Cibles secondaires: L'Europe du Nord et le reste du Monde

Financement :

Coût :700 000 € par année
Fonds propres 100 000 € par année
Reste à financer 600 000 € par année

Échéancier :

Sélectionner les prestataires : 1^{er} semestre 2019
Déploiement des actions : 2^{ème} semestre 2019
Bilan intermédiaire : décembre 2019
Réajustement et déploiement : année 2020 – 1^{er} semestre 2021

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser :

- La collectivité Territoriale
- Les fonds européens
- Les socio-professionnels

> Comité technique 9 :
TOURISME

Thème / sous-thème : diversifier l'offre

Projet (libellé) : Structure éco touristique à Mémora

Porteur de projet : Parc amazonien de Guyane (PAG)

Statut : Établissement Public à Caractère Administratif

Le Parc amazonien de Guyane a été créé le 27 février 2007 par décret ministériel dans le contexte de la réforme des parcs nationaux français, portée par la loi du 14 avril 2006 et l'arrêté ministériel du 23 février 2007. Elle confie explicitement au PAG les missions spécifiques de « contribuer au développement des communautés tirant traditionnellement leur moyen de subsistance de la forêt et participer à toute amélioration d'ordre économique, social et culturel dans le cadre du projet de charte ». L'ensemble des missions exercées par le Parc amazonien concourt à l'amélioration du cadre de vie et au développement économique des quatre communes concernées, dont le développement touristique.

Contact : Gilles KLEITZ, Directeur

Mail : Gilles.kleitz@guyane-parcnational.fr

Téléphone 0594291252

Description du projet :

CONTEXTE

« L'itinéraire mémora » permet d'accéder à une diversité de milieux peu impactés, qui hébergent un cortège avifaunistique caractéristique d'un massif forestier non perturbé avec, à l'issue du cheminement, l'Inselberg Susu Bella qui culmine à 251m. Situé à Camopi, il s'agit du seul inselberg situé dans le secteur nord de la délégation Oyapock du PAG et le seul de l'Oyapock qui soit relativement facile d'accès.

OBJECTIFS DU PROJET

Le produit final d'aménagement du « carbet Susu Bella, site mémora » consistera en un premier accès fluvial jusqu'au-delà de l'entrée en cœur de PAG (4 à 5km à parcourir en pirogue). Un sentier d'environ 8km permettra ensuite, là où le cours de la crique devient difficilement navigable, de rallier l'inselberg Susu Bella. A l'arrivée du sentier, l'implantation d'une infrastructure d'accueil simplifiée mais de qualité (afin de faire valoir des modes d'intégration environnementale), le « carbet Susu Bella » permettra d'assurer l'hébergement des visiteurs sur ce site remarquable de l'Oyapock.

ACTIONS PROPOSÉES

Projet complémentaire du « carbet Monerville » situé lui à l'embouchure de la crique mémora, en zone d'adhésion du

Freins à lever :

Coûts importants dus à l'accès hélico treuillage des matériels pour les aménagements.

Nécessité d'intégration des jeunes formés aux métiers du bois (post

Ateliers Chantiers d'Insertion 2018) dans un cadre géré à Camopi.

Cofinancements nécessaires.

parc, le « carbet Susu Bella » situé à l'amont, en zone de coeur, première étape avant le développement d'un écolodge, constituera un package public/privé, vitrine potentielle du caractère exceptionnel de ce site.

L'action porte sur l'aménagement intégré de l'accès et du site et sur une infrastructure d'accueil légère dans un premier temps mais de haute qualité environnementale.

Financement :

- montant total estimé 200 000 €
- origine des financements PAG 20 000 €
et clef de répartition... Autres 180 000 €

Échéancier (préciser la date de démarrage et de fin) : Démarrage 2018
Aménagements sentiers + design infrastructure 2018
Implantation infrastructure intégrée 2019
Lancement début 2020

Partenaires mobilisés

Parc amazonien de Guyane, Commune de Camopi.

Partenaires à mobiliser

PAE Leader

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : CORACINES, CO-Réinventer l'Arataï : Citoyenneté, Nature, Educations et Savoirs

Porteur de projet : Réserve Naturelle des Nouragues : GEPOG et ONF

Statut : Association et Etablissement public à caractère industriel et commercial

Contact : Jennifer Devillechabrolle, Conservatrice, service Sylvétude, ONF

Mail : jennifer.devillechabrolle@onf.fr

Téléphone 05 94 25 70 74

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Réhabiliter le camp Arataï, situé à l'entrée de la réserve naturelle des Nouragues et en assurer sa pérennité pour accueillir, en immersion nature, des scolaires, des enseignants, des touristes et tout public dans une démarche d'éducation à l'environnement et de développement durable.

Les objectifs du projet :

- Offrir un outil immersif et pédagogique d'accueil et de formation en forêt protégée
- Participer au développement éducatif et écotouristique de l'Est guyanais
- Offrir un outil de valorisation, de transmission et de partages des savoirs (historiques et scientifiques)
- Être un outil citoyen en travaillant en partenariat avec les acteurs locaux

Freins à lever :

Accessibilité (coût et temps de transport)

Sécurité de la zone (situation orpaillage)

Infrastructures à rénover et d'autres à construire dans les normes d'accueil du public

Entretien et pérennisation du site

Faible effectif RH en interne réserve

Financement :

- montant total estimé : 400 000 € pour la réhabilitation
- origine des financements et clef de répartition... : 90% à trouver. Dans un idéal de répartition : 20% assises, 50% fonds européens (AMI Tourisme FEDER, Fondation patrimoine...) 15% RN et partenaires (dont 10%RN), 15% mécènes

Échéancier :

2018-2020 pour la réhabilitation

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Commune de Régina-Kaw, Direction des affaires culturelles, Rectorat, la Canopée des Sciences, le Graine Guyane, la Compagnie des Guides, le Comité de Tourisme de la Guyane, la Maison familiale rurale des Fleuves de l'Est, l'association SOS

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : promouvoir la destination

Projet : Création de quatre nouveaux parcours multimédia de découverte de la biodiversité guyanaise dans l'application smartphone *Guyane découvertes*

Porteur de projet : Office national des forêts – Direction régionale de Guyane

Statut : Établissement public à caractère industriel et commercial

L'Office national des forêts (ONF) est un établissement national en charge de la gestion des forêts publiques françaises. Il mène son action dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'Etat et la Fédération nationale des communes forestières. Il assure la gestion durable de près de 10 Mha de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

En Guyane, sur les 8 millions d'hectares que constitue la forêt, l'Office National des Forêts gère 6 millions d'hectares, pour le compte de l'Etat.

L'ONF valorise ce patrimoine naturel autant sur le plan économique, social, écologique et scientifique. En Guyane l'ONF rassemble 80 personnes.

Contact : Aurélie Bocquet, Responsable du service Sylvétude, bureau d'étude tourisme et environnement de l'ONF Guyane

Mail : Aurelie.bocquet@onf.fr

Téléphone 05 94 25 53 97

Description du projet :

CONTEXTE

La biodiversité guyanaise est assez mal connue du grand public soit par manque d'information mais aussi par manque d'attrait.

Au contraire les nouvelles technologies dont l'utilisation de smartphones, et d'applications, sont de plus en plus répandues et sont un vecteur d'informations avec lequel la jeunesse, entre autres, est plutôt familière.

L'application Guyane Découvertes est en ligne depuis 2016. Elle est de plus en plus utilisée en Guyane par le public pour découvrir des sentiers du territoire et sa biodiversité. Deux parcours sont déjà en ligne, un parcours supplémentaire sera disponible au premier semestre 2018.

OBJECTIFS DU PROJET

Cette application smartphone est un outil pédagogique dont l'objectif est la valorisation et la découverte de la biodiversité à travers un outil de médiation innovant. Cette application est utilisable par le public en forêt mais aussi à domicile.

L'objectif du projet est de développer d'autres parcours multimédia, concernant des sites naturels répartis sur la Guyane, afin de toucher tous les territoires et donc d'inviter un public plus large.

La création d'outils multimédia de découverte du milieu forestier et des sites naturels est une manière aussi d'attirer de nouveaux publics.

Freins à lever :

Finalisation du plan de financement

ACTIONS PROPOSÉES

Quatre parcours supplémentaires sont en projet en lien avec 4 projets de création de sentiers ayant des thématiques différentes : Sentier des chutes voltaire en forêt Paul Isnard (St Laurent du Maroni), Sentier du lac des américains (Réserve naturelle nationale du Mont Grand Matoury, Matoury), Sentier accessible tous en forêt des Malgaches (St Laurent du Maroni) et Sentier Grand Citron (Papaïchton et frontière surinamaïse).

Les différents profils de l'équipe du bureau d'étude de l'ONF Guyane : chargé de projet tourisme, experts environnementaux, équipe éditoriale dont des graphistes, permettent de créer des contenus pédagogiques attractifs réalisés avec la collaboration d'experts naturalistes sur de très nombreux sujets environnementaux.

L'ensemble des parcours en projet contiennent du contenu vidéo et iconographique réalisés par des prestataires externes.

Financement :

- 58 000 euros
80 % Assises des OM et 20 % ONF

Échéancier :

2019 – 2022

Le développement des 4 parcours multimédias intervient en finalité de l'aménagement ou réaménagement des 4 sentiers

- Sentier accessible à tous en forêt des malgaches : programmation des travaux : 2018 / création de l'application : fin 2018, début 2019
- Makandi Libi à Papaïchton : 2019
- Sentier du Lac des Américains : 2019
- Sentier PMR : 2019

PARTENAIRES

Cette application rassemble de nombreux partenaires. Un parcours a été réalisé en partenariat avec le Centre spatial Guyanais pour un sentier présent sur le domaine privé du CSG. Un parcours multimédia évènementiel a été réalisé pour la Réserve naturelle régionale Trésor (Un permanent est en cours de réalisation). Concernant les 4 projets de parcours multimédia concernés par cet appel à projets les partenaires sont multiples : Réserve naturelle nationale du Mont Grand Matoury (dont l'ONF est gestionnaire), la Mairie de St Laurent du Maroni, la Mairie de Papaïchton, l'association surinamaïse de défense de la culture Bushinengué « Stichting 10 Oktober 1760 ».

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : consolider les infrastructures

Projet : Aménagement du sentier d'accueil et d'interprétation du Lac des américains, au sein de la Réserve naturelle nationale du Mont Grand Matoury

Porteur de projet : Gestionnaires de la Réserve naturelle Nationale du Mont Grand Matoury : ONF, Mairie de Matoury et SEPANGUY, avec ONF en porteur principal

Statut : Etablissement public à caractère industriel et commercial

Présentation synthétique du porteur : La Réserve naturelle nationale du Mont Grand Matoury a été créée en 2006. Elle est actuellement co-gérée par l'Office National des Forêts (ONF), la mairie de Matoury et la SEPANGUY. Elle compte 4 salariés sur 3,3 ETP, dont 2,5 ETP salariés SEPANGUY (gardes) et 0,8 ETP salarié ONF (conservateur). La réserve reçoit chaque année une dotation de 181 700€ euros provenant de la DEAL afin de mener à bien ses missions prioritaires de surveillance et de connaissances du territoire pour en assurer sa conservation. Cependant, pour mener à bien cette mission, la réserve se doit de s'inscrire dans les activités socio-économiques du territoire et d'ouvrir ses portes aux habitants de la Guyane.

Contact : Thibaut FOCH

Mail : Thibaut.foch@onf.fr

Téléphone 0694 206196

DESCRIPTION DU PROJET

CONTEXTE

Le chemin rural du Lac des américains d'une longueur totale de 2.3 km traverse la forêt du piedmont du Mont Grand Matoury et longe la crique Tomic. Il permet d'accéder, depuis deux quartiers périphériques de la Réserve naturelle, à une ancienne réserve d'eau construite pendant la seconde guerre mondiale. Le site en partie laissé à l'abandon ne permet pas d'accueillir le public dans les bonnes conditions.

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objectif d'offrir un nouvel espace de promenade, de découverte du milieu naturel et de sensibilisation à l'environnement, aux habitants de Matoury, aux guyanais et touristes.

ACTIONS PROPOSÉES

Le projet consiste en :

- l'aménagement du sentier permettant l'accès au grand public : panneaux d'accueil, passerelles, bornes directionnelles, signalétique réglementaire, barrières, ponton
- étude d'impact (botanique, ichtyologique, hydrique) et restauration de la retenue d'eau
- installation d'un sentier d'interprétation sur le milieu aquatique et l'historique du site : panneaux d'interprétation et application numérique.

Le projet est inscrit dans le plan de gestion 2018-2022 de la Réserve

FREINS À LEVER

Trouver les financements nécessaires

Concierter les riverains et acteurs locaux

Pérenniser l'entretien

naturelle.

Financement :

- montant total estimé : 110 000€
- origine des financements et clef de répartition : 10% RN et 90% Assises.

Échéancier :
Aménagement du site : janvier-juin 2019
Etude d'impact et restauration de la retenue d'eau : janvier-décembre 2019
Installation d'un sentier d'interprétation : janvier-juin 2020

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés Mairie de Matoury (cogestionnaire de la réserve naturelle), Association SEPANGUY (cogestionnaire de la réserve naturelle), Comité du tourisme de Guyane, Collectivité territoriale de Guyane

Partenaires à mobiliser Propriétaires privés riverains

Figure 1 – Carte du chemin du Lac des Américains

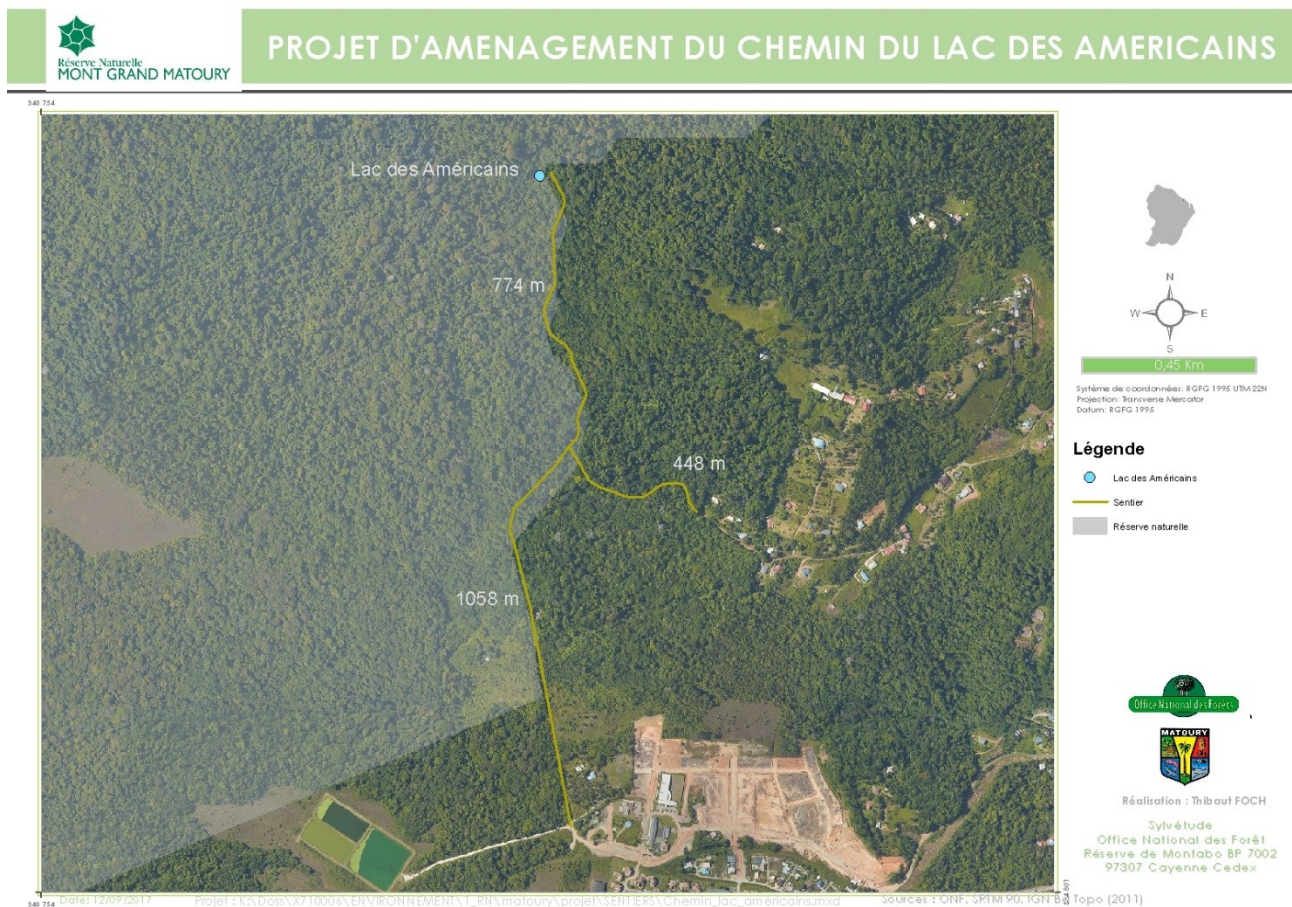


Figure 2 – Carte du foncier

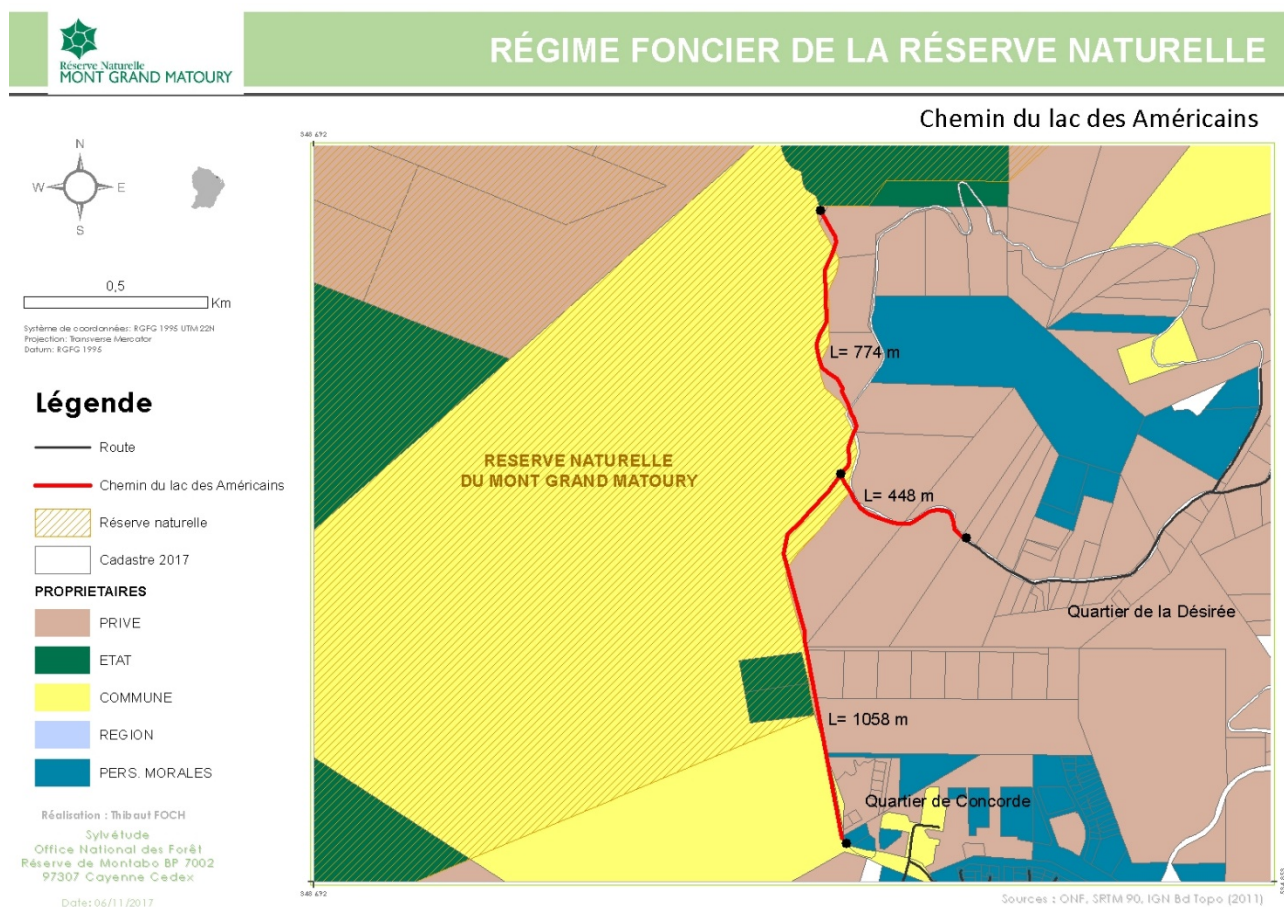
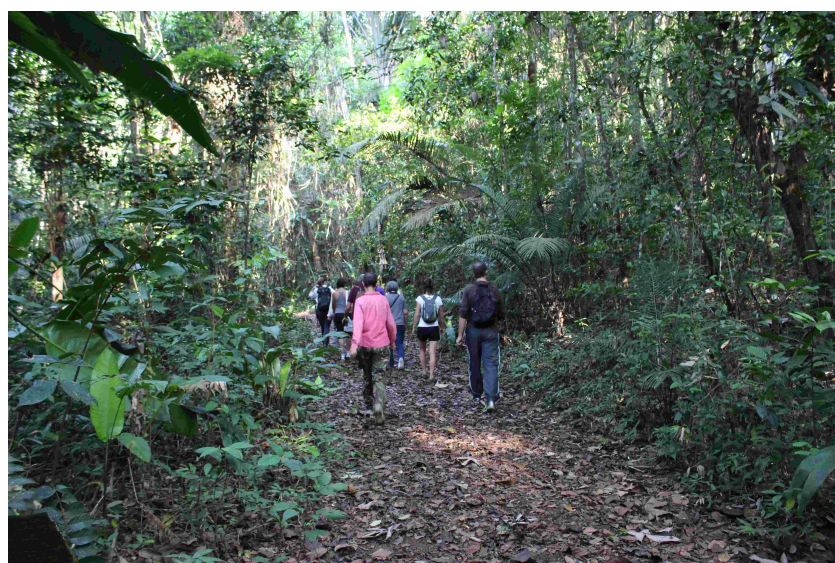


Figure 3 – Visiteurs sur le chemin du lac des Américains, lors d'une visite guidée exceptionnelle organisée en septembre 2017, pour les Journées Européennes du Patrimoine



> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier l'offre

Projet : Construire au centre de Cayenne dans l'Hotel Ker Alberte un centre de relaxation

Porteur de projet : SARL Hotel Ker Alberte / Laurent de Maistre

Statut : Société

Présentation synthétique du porteur : La Réserve naturelle nationale du Mont Grand Matoury a été créée en 2006. Elle est actuellement co-gérée par l'Office National des Forêts (ONF), la mairie de Matoury et la SEPANGUY. Elle compte 4 salariés sur 3,3 ETP, dont 2,5 ETP salariés SEPANGUY (gardes) et 0,8 ETP salarié ONF (conservateur). La réserve reçoit chaque année une dotation de 181 700€ euros provenant de la DEAL afin de mener à bien ses missions prioritaires de surveillance et de connaissances du territoire pour en assurer sa conservation. Cependant, pour mener à bien cette mission, la réserve se doit de s'inscrire dans les activités socio-économiques du territoire et d'ouvrir ses portes aux habitants de la Guyane.

Contact : Laurent de Maistre

Mail : laurentdemaistre@hotelkeralberte.com

Téléphone 0694288201

DESCRIPTION DU PROJET

OBJECTIFS DU PROJET

L'Objectif est triple :

- Un service supplémentaire pour les clients business et leur faire découvrir des produits de soins et un art de vivre de la Guyane
- Développer le tourisme local à travers des week-ends relaxation
- Travailler à développer une filière de production de produits de relaxation « made in Guyane », huiles essentielles savons...

Moyen

Construction en bois de Guyane d'un carbet moderne donnant sur le jardin de l'hôtel.

La réflexion sur l'art de vivre et les produits de Guyane sont un élément central du projet. Il s'agit de se différencier et d'entraîner d'autres entrepreneurs sur ce secteur.

FREINS À LEVER

Financement
Formation des salariés
Permis de construire

Financement : Montant total environ 180 000 euros
- Emprunt
- Fonds propres
- Aides

Échéancier : Réalisation sur l'année 2018, mise en exploitation – mois après bouclage du financement

FICHES PROJETS NON HIÉRARCHISÉES PAR LE COMITÉ



> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier et promouvoir l'offre touristique

Projet : Mise en place d'un centre d'interprétation sur les îles du Salut

Porteurs de projet et statuts : **AGAMIS (Association) / Conservatoire du littoral (établissement public administratif)**

Présentation synthétique du porteur : AGAMIS (association pour gérer l'animation et le musée des îles du Salut) a été créée en 1999 dans le but de gérer la maison du directeur à l'intérieur de laquelle un musée du baignage a été aménagé. Elle a aussi pour mission de mener des actions de valorisation du patrimoine des îles du Salut. A l'heure actuelle, elle n'a pas de salarié mais doit prochainement recruter un animateur du patrimoine. Le budget annuel est d'environ 60 000 €.

Le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif qui a pour mission la protection de l'environnement par la maîtrise foncière. Il est propriétaire de la maison du directeur du baignage qui abrite le musée des îles du Salut.

Contact : Patricia BARRAT, Présidente de l'association GAMIS
Catherine CORLET Responsable de l'antenne Guyane du Conservatoire

Mail : patricia.barrat@cnes.fr
catherine.corlet@conservatoire-du-littoral.fr

Téléphone 694288201

DESCRIPTION DU PROJET

CONTEXTE

Au large de Kourou, l'archipel des Îles du Salut, placé sur le territoire administratif de la commune de Cayenne, est composé de l'île Royale, de l'île Saint-Joseph et de l'île du diable. Il est resté célèbre par la présence du baignage qui a accueilli les prisonniers condamnés aux travaux forcés entre 1852 et 1953.

Ces îles sont la propriété du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) depuis 1971. L'Etat a conservé la propriété du phare et de deux autres bâtiments sur l'île Royale Le Conservatoire du littoral établissement public administratif de protection de l'environnement par la maîtrise foncière est aussi impliqué : il possède sur l'île Royale la maison du directeur du baignage, transformée en musée du baignage.

L'association AGAMIS est gestionnaire du bâtiment qui abrite le musée du baignage.

OBJECTIFS DU PROJET

Depuis septembre 2014 l'association AGAMIS travaille à la refonte de la muséographie du musée de l'île Royale, afin de proposer aux visiteurs des informations fiables sur l'histoire et le patrimoine naturel et culturel des îles du Salut. Pour ce faire, elle a recruté une chargée de mission qui a travaillé deux ans et demie en étroite collaboration avec la direction des Affaires culturelles de Guyane. Le projet scientifique et culturel qui est maintenant élaboré va permettre de transformer la structure en Centre

FREINS À LEVER

Coût élevé de réhabilitation du bâtiment qui nécessite de mener les opérations par tranches annuelles

Financements du fonctionnement de la structure avec la mise en place d'un accueil des visiteurs au musée

d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Il va se déployer à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur sur les îles Royale et Saint Joseph avec la mise en place de panneaux pédagogiques.

Dans le même temps le Conservatoire du littoral a confié à un cabinet la réalisation d'études préalables à la réhabilitation du bâtiment qui est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

ACTIONS PROPOSÉES

Dans les prochains mois, un chargé d'animation du patrimoine sera recruté afin de permettre à l'association de passer à la phase opérationnelle du projet :

Action 1 : recrutement de l'animateur du patrimoine sous maîtrise d'ouvrage AGAMIS (premier semestre 2018)

Action 2 : réalisation de la scénographie des panneaux extérieurs (2018-2019) maîtrise d'ouvrage AGAMIS

REALISA

Action 3 : réhabilitation du bâtiment sous maîtrise d'ouvrage Conservatoire du littoral (2018-2020)

2018 : assainissement, mise aux normes électrique et travaux d'urgence

2019-2020 : restauration générale

Action 4 : mise en œuvre du projet à l'intérieur du bâtiment sous maîtrise d'ouvrage d'AGAMIS (2020-2021)

Financement :

- Animateur du patrimoine (135 000 €) et scénographie (400 000 €) : AGAMIS/ direction des affaires culturelles/ Assise de l'Outre-mer
- fonctionnement de la structure (150 000 €) sur 4 ans : Assises Outre-mer
- Restauration des bâtiments : (1 000 000 €): Conservatoire du littoral /Direction des affaires culturelles de Guyane/ Assises de l'Outre-mer

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Direction des affaires culturelles de Guyane

Partenaires à mobiliser

Office du tourisme communautaire de la CACL

> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier et promouvoir l'offre touristique

Projet : Création d'une zone de bivouac et construction de carbets touristiques sur les sites de Gaan Chton et Linsé Dédé (Abattis Cottica)

Porteur de projet : Commune de Papaïchton

Statut : collectivité locale

Contact : Mairie de Papaïchton

Mail :

Téléphone

Description du projet

CONTEXTE

L'objectif de l'opération est de valoriser le site des Abattis Cottica pour dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs ; tout en augmentant l'attractivité de la destination « Papaïchton, Capitale du pays Boni ». Le développement de l'offre touristique permettra d'augmenter la durée des séjours sur le territoire communal et, par effet, d'améliorer les retombées économiques de cette filière. La commune de Papaïchton souhaite élargir l'offre touristique par l'aménagement de sentiers de randonnées (la source et la montagne couronnée) et la création de nouvelles activités. La valorisation du site des Abattis Cottica suit la logique de mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique Durable Communal (Emeraude Conseil, 2007) de la commune de Papaïchton et s'intègre parfaitement à plusieurs politiques locales et régionales (SSRDTL, SAR, Contrat de destination Maroni,...).

Enjeux du projet :

- Diversifier l'offre touristique existante
- Valoriser un site d'exception
- Valoriser les patrimoines immatériels (culturels, historiques)
- Créer et animer un réseau d'opérateurs privés
- Impulser des retombées économiques directes pour les habitants

OBJECTIFS DU PROJET

Objectif général : Valoriser le site des Abattis Cottica pour dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs.

Objectifs spécifiques :

- Créer les infrastructures d'accueil nécessaires pour le tourisme en site isolé à l'entrée et à la sortie du site classé des Abattis Cottica.
- Animer et renforcer un réseau d'acteurs du secteur privé pour développer les activités sur le site.
- Valoriser l'offre touristique sur les Abattis Cottica.

Freins à lever :

Bouclage d'un financement pour une mobilisation nécessaire de 11 % de la première phase. Intégration d'une cohérence globale du projet dans la participation financière des partenaires.

Dans la continuité de la programmation municipale, ce projet contribuera à structurer l'offre touristique de la commune en s'appuyant sur les prestataires privés et sur le tissu associatif local. En effet, ces acteurs, déjà intégrés au projet, pourront proposer une offre touristique qui prévoit la prise en charge d'un groupe de touristes depuis l'aérodrome de Maripasoula ou depuis Saint Laurent du Maroni. Ils seront ensuite acheminés en pirogue jusqu'au site de bivouac avec restauration adaptée, activités de randonnée, découverte de la nature et de la culture locale. Pour cela un travail de fond sera réalisé avec les acteurs de la filière pour créer des circuits et produits touristiques spécifiques permettant d'articuler les différents services nécessaires (transport, guidage, hébergement, restauration, etc.).

ACTIONS PROPOSÉES

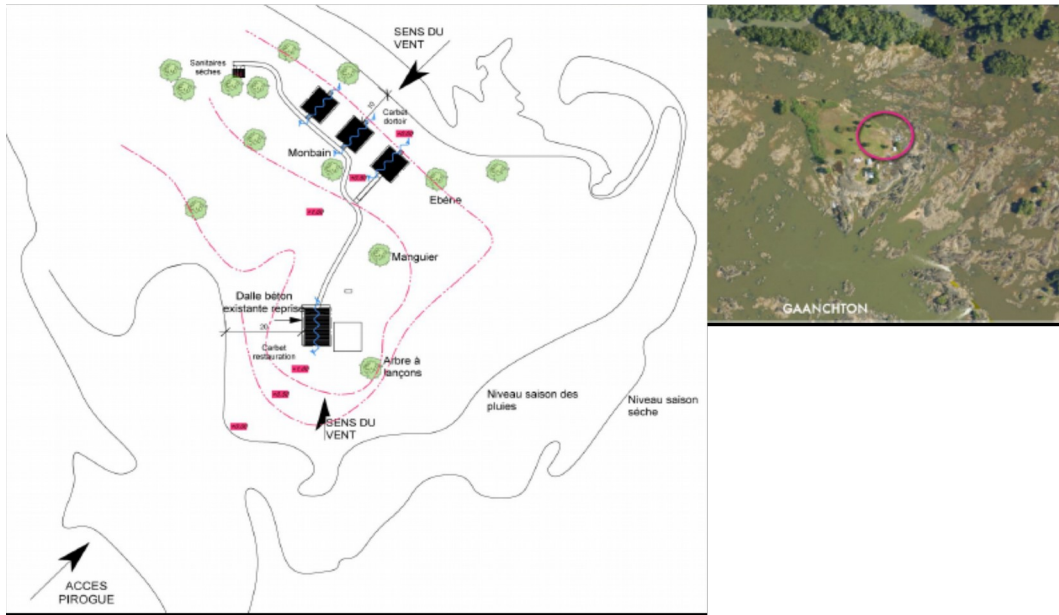
- Prestataire pour la construction des carbets
- Prestataire pour autres services (panneaux de sécurité ...)
- Gestion des infrastructures sur site (collectivité)
- Formation des acteurs locaux (guidage et accueil sur le site)
- Création et commercialisation des circuits
- Création d'outils de communication sur le site ainsi que sur l'offre disponible
- Articulation de la destination « Abattis Cottica » avec les partenaires publics et privés.

Le projet prévoit notamment la mise en place de carbets touristiques sur les lieux dits de Gaan Chton et Linsé Dédé ; les deux « portes d'entrée » sur le site des Abattis Cottica sur le fleuve Maroni.

Sur chaque site, devront être construits :

- 03 carbets dortoirs d'une capacité de 5 personnes (7m Longueur x 5m largeur par carbet ; 2,20m de hauteur sous charpente), avec aménagement pour tendre des hamacs. Les carbets dortoirs doivent être surélevés de 80 cm,
- 01 carbet restauration (avec coin cuisine) d'une capacité de 15 personnes (10m Longueur x 5m largeur ; 2,20m de hauteur sous charpente),
- 01 carbet sanitaire (WC).

Les ouvrages seront réalisés en bois en s'appuyant autant que possible sur les ressources de la filière locale. L'ensemble des constructions respecteront dans la mesure du possible l'architecture traditionnelle Aluku à Gaan Chton et amérindienne à Linsé Dédé , en choisissant des matériaux durables.



Financement :

<i>Phases du projet</i>	<i>Coût</i>		
Création des infrastructures d'accueil à Gaan Chton et Linsé Dédé et mise en fonctionnement	700 000 €		

Échéancier :

2018 Etude et démarrage des travaux
 2019 Fin des travaux et renforcement des acteurs, formations
 2020 Communication, formation, mise en tourisme

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

PAG, prestataires touristiques de Papaïchton, DAC, DEAL, CCOG, Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), Comité du Tourisme de Guyane (CTG)

Partenaires à mobiliser

CNES, opérateurs privés



> Comité technique 9 :
TOURISME

Sous-thème : diversifier et promouvoir l'offre touristique

Projet : Makandi libi : un aménagement touristique concerté sur l'île de Grand Citron / Abattis cottica

Porteur de projet : ONF – service Sylvétude

Statut : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

L'Office National des Forêts (ONF) gère en Guyane 5,3 millions d'hectares de forêts. Il est composé de 80 personnels répartis dans 8 services, dont un service administratif et 7 services se partageant les missions selon les compétences thématiques ou géographiques (aménagement du territoire, bois et gestion durable, recherche et développement, unités territoriales de Cayenne et Saint-Laurent, bureau d'étude Sylvétude, unité de production). Chacun de ces services est habilité à organiser des formations professionnelles.

Contact : Aurélie Bocquet / Hubert Koebel

Mail : Aurelie.bocquet@onf.fr / hubert.koebel@onf.fr

Téléphone 05 94 25 53 97

DESCRIPTION DU PROJET

CONTEXTE

Grand Citron est un site historique de vie des Noirs marron. Il peut être considéré comme l'un des berceaux de la culture bushinengué Aluku. Le site présente par ailleurs un grand intérêt écologique et peut concilier deux vocations : découverte de la culture et du patrimoine naturel.

La mairie de Papaïchton, associée au PAG, porte dans ce secteur un projet de construction d'hébergements touristiques mais il manque un sentier d'interprétation qui permettra à des opérateurs touristiques de s'approprier cette zone pour proposer des sorties à la journée ou plus à des touristes.

L'ONF porte un projet de sentier d'interprétation avec une association du Suriname de défense et promotion de la culture bushinengué en Amérique du Sud « STICHTING 10 Oktober 1760 ».

OBJECTIFS DU PROJET

- Créer un sentier d'interprétation aménagé pour offrir une nouvelle offre touristique sur le Haut Maroni et contribuer à augmenter l'attractivité du territoire
- Initier un projet partenarial franco-surinamais pour favoriser le tourisme de voisinage, venant du Suriname
- Contribuer à faire connaître l'histoire et la culture bushinengué

FREINS À LEVER

Finalisation du plan de financement

Autorisations et validation du projet par la DEAL

Le conseil municipal de Papaïchton étudiera le projet en Conseil municipal le 17/02/2018 pour validation.

ACTIONS PROPOSÉES

L'itinéraire touristique réalisé par l'ONF inclut :

- la construction de pontons d'accostage des pirogues : un sur l'île de Grand Citron et deux autres sur le site de découverte Makandi Libi
- l'ouverture d'un sentier de 5 à 6 km avec pose de platelage dans les zones humides et de bancs de repos
- la délimitation des sites d'intérêt
- la construction d'un carbet pédagogique (toiture en bardeaux)
- la réalisation (rédaction, infographie, impression) et la pose de panneaux d'interprétation portant sur l'histoire bushinengué et quelques faits marquants culturels en lien avec le milieu naturel (notamment l'usage traditionnel des arbres).

Ce projet s'accompagne d'un accompagnement du tissu économique local. Des contacts ont déjà été pris avec des Tour-opérateurs et des associations de Papaïchton. Une association de Papaïchton se dotera de 2 goélettes pour transporter les personnes à mobilité réduite sur le site de grand Citron et sur le site de MAKANDI LIBI.

Financement :

- Montant total pour la réalisation du sentier Makandi libi 400 000€
- Financements
 - AOM 100 000€
 - FEDER PCIA (à consolider) 230 000€
 - VOLTALIA (à confirmer) 50 000€
 - ONF (acquis) 20 000€

Échéancier :

Étapes de réalisation	Mois/Année
Finalisation du projet : Plans, Mobilier et cartographie	Septembre à décembre 2018
Confection du mobilier bois, panneaux et signalétique	Janvier à mars 2019
Mise en place du mobilier et signalétique	Avril à octobre Avril à juillet 2019
Inauguration	Aout 2019

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés :

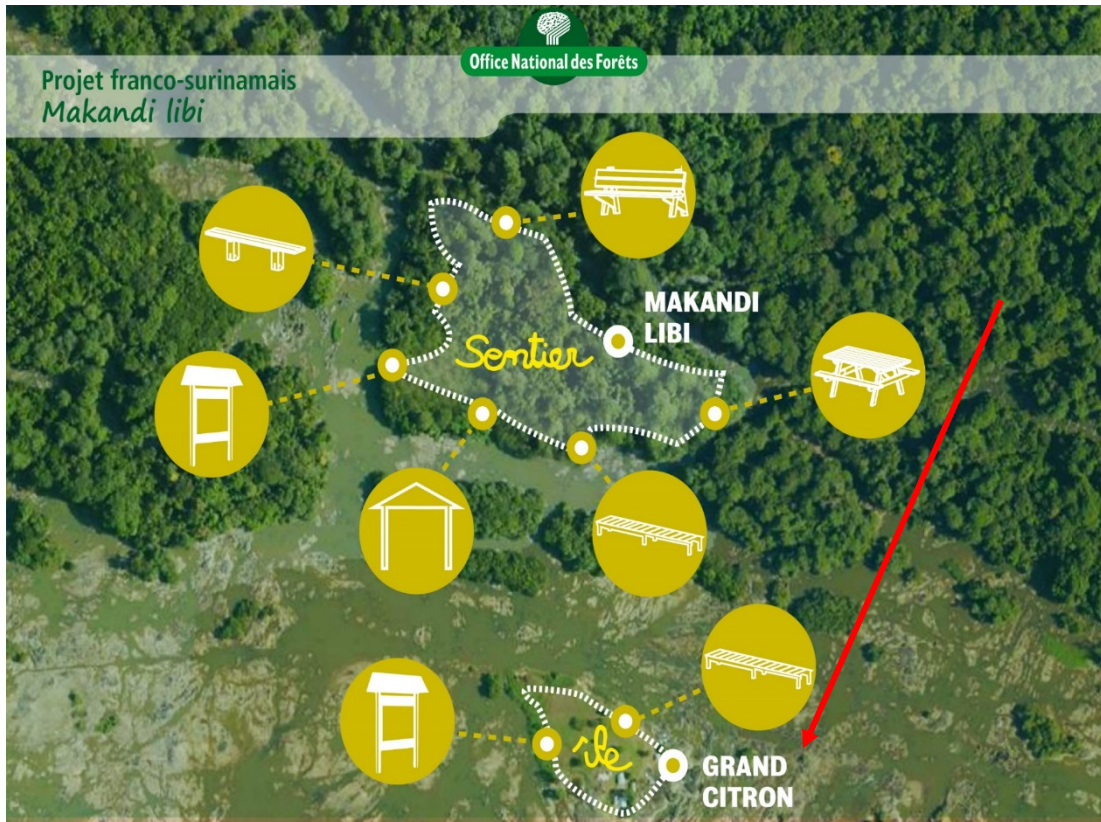
association STICHTING 10 Oktober 1760, tour-opérateurs de St Laurent du Maroni, associations culturelles de Papaïchton, Voltalia

Partenaires à mobiliser :

Mairie de Papaïchton, PAG, DAC.

Plan et cartographie :

Sentier MAKANDI LIBI



Photos du site de GRAAN CHTON (Grand citron)



Photos : Francois Bagadi



Photos : Francois Bagadi



> Comité technique 9 :
Tourisme

Projet : Pôle touristique

Porteur de projet : Commune de Roura

Statut : Collectivité territoriale

Nombre d'administrés : 3 700 habitants

Surface : 3 902,5 km²

Contact : Siméon FRASER, responsable de cellule PUDS
Eddy MICHEL, Directeur des Services Techniques

Mail : simeon.fraser@roura.gf
dst.roura@gmail.com

Téléphone 0594 37 07 65
0694 28 87 51

Description du projet :

CONTEXTE

La commune de Roura souhaite soutenir le développement touristique de son territoire en impulsant la création d'un centre de tourisme et de loisirs. Ce projet correspond à l'identité du territoire communal et s'intègre dans une stratégie régionale plus générale. La commune de Roura est en effet la porte d'entrée de l'est de la Guyane et notamment des marais de Kaw, 3^{ème} site touristique le plus fréquenté derrière le Centre national d'études spatiales et les Îles du Salut. Sa situation et ses caractéristiques géographiques en font aussi une destination loisirs privilégiée pour les habitants de l'île de Cayenne.

Il s'agit d'un projet global et cohérent, réalisé dans le cadre d'aménagements durables multipolaires avec deux finalités complémentaires :

- le développement d'activités nautiques, de loisirs et de découverte, permettant d'asseoir une dynamique touristique forte, d'une part ;
- le maillage, par un ensemble d'apportements, de sites enclavés (le long du fleuve du Mahury, de l'Oyack et de la Comté), d'autre part.

Dans le cadre de ce projet, 15 jeunes de moins de 25 ans ont été formés aux métiers du sport et des loisirs.

Le nombre d'emplois directs générés par ce site est estimé à 70.

Le site est entièrement boisé et constitue une zone partiellement inondée suivant les rythmes des crues et des précipitations. Il est immédiatement perceptible depuis le pont du Mahury, dont la position haute permet de dégager une bonne vue d'ensemble. Sa situation très perceptible depuis le pont en fait un site à enjeu dans la mesure où il marque fortement l'entrée de Roura et donc également du Parc Naturel Régional de Guyane.

Freins à lever :

Financements ?

La capacité financière de la commune ne permet qu'une participation inférieure ou égale à 10 % .

Réglementaires ?

Le terrain d'assiette du projet est placé en zone NL1 dans le PLU de la commune de ROURA. il convient donc que l'aménagement de ces espaces ne compromette pas leurs qualités environnementales, esthétiques, biologiques. entre autre le rapport à la nature doit être préservé.

Partenariats clés à

noter : Futur porteur de projets

Foncier : Foncier communal

Autres

OBJECTIFS DU PROJET

Concrètement, les réflexions menées jusqu'à présent conduisent à projeter l'aménagement, sur une assiette de 80 hectares, de cinq pôles de développement reliés par des passerelles en bois :

- Le pôle « faune-flore » est composé d'une serre à papillons et d'une volière, d'un aquarium, d'un espace de présentation de caïmans. Il existera en outre, des boutiques, un restaurant et un marché de pays.
- Le pôle « hébergement touristique » se présente sous forme d'un programme en deux tranches de 30 lodges et d'un deuxième établissement de 26 lodges. Ils seront accessibles par deux appontements.
- Le pôle « loisirs sportifs » prévoit la mise en place des activités telles que la marche à pieds, le canoë, l'aviron, le basket ball, le volley ball, l'accrobranche, etc.
- Le pôle « hébergement de loisir » (type carbet/hamac) d'une capacité de 100 places.
- Un cinquième pôle est promu et développé par le Parc Naturel régional de la Guyane : c'est un espace de découverte des palmiers.

La fréquentation annuelle visée est de l'ordre de 20 à 30 000 visiteurs (le zoo de Guyane accueille actuellement 40 000 visiteurs) ;

Le montant des travaux hors VRD est estimé à 9 959 600,00€.

ACTIONS PROPOSÉES

Afin de confier à des investisseurs privés l'aménagement de la pointe oyack, la commune a missionné un Assistant Juridique en la personne du cabinet EARTH AVOCATS pour proposer plusieurs processus contractuels (partenariat public privé, vente par adjudication) et accompagner la collectivité dans les phases d'appel à candidatures, analyse des candidatures, rédaction et exécution des contrats.

En parallèle, des Études de Maîtrise d'œuvre seront lancés pour les 4 pôles pour arriver au stade du permis de construire. Dès lors, un appel à projet sera lancé suivi des travaux.

Financement :	ETAT	90%	8 963 640,00 €
	Commune	10%	995 960,00 €
	TOTAL	100%	9 959 600,00 €

Échéancier :	Le calendrier à compter de la notification de financement :	
	études MOEU-	M08
	appel à projets	M13
	démarrage des travaux-	M14
	fin des travaux	M24
	Remonté demande de soldes	M26

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Partenaires à mobiliser

ETAT / PORTEURS DE PROJETS / CTG

Comité technique 9 : Tourisme

Projet : Création d'une corniche Guyanaise sur la Commune de Rémire-Montjoly

Porteur de projet : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL - CACL

Statut : Établissement Public de Coopération Intercommunale - EPCI

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral est la Première Agglomération de Guyane. Née en juin 1997 sous forme de Communauté de Communes, elle rassemble les communes de Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Roura et Montsinéry-Tonnégrande. Le 1^{er} janvier 2012 elle a passé un cap important en passant de Communauté de Communes à Communauté d'Agglomération conformément à la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2012, elle exerce des compétences obligatoires en matière de développement économique, de promotion du tourisme, d'aménagement de transport, d'équilibre sociale de l'habitat et de politique de la ville ; Des compétences optionnelles en matière de d'alimentation en eau potable, assainissement, élimination et valorisation des déchets et des compétences facultatives (gestion d'une fourrière animale, équipement funéraire).

Contact :

Présidente : Madame Marie-Laure PHINERA-HORTH

Responsable du Projet : Madame Nadine CLERIL – Directrice du Développement Economique et de la Cohésion Sociale

Mail : Nadine.cleril@cacl-guyane.fr

Téléphone 0594288528/0694225838

Description du projet :

CONTEXTE

Le tourisme en Guyane se caractérise par les éléments de constats suivants :

- Une demande en partie non satisfaite : Hôtellerie, activités et loisirs
- Une multitude de projets diffus sans structuration d'ensemble
- Une absence de visibilité, lisibilité (pas de guichet unique...)
- Un patrimoine historique, naturel, architectural à valoriser (marchés, vieux port de Cayenne etc...)

Pourtant un fort potentiel se dégage sur les segments du tourisme d'affaires, d'adresse, de plaisance...

Ce secteur représente un véritable levier de développement majeur pour l'économie Guyanaise. Dans ce domaine, au-delà de ses fonctions de « chef d'orchestre » la CACL souhaite assumer ses fonctions de planificateur à travers des projets de valorisation du littoral et des fleuves du territoire en initiant des projets touristiques structurants.

OBJECTIFS DU PROJET

En référence à l'axe 4 « Renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'agglomération » de son SIDE (Schéma Intercommunal pour le Développement Economique) approuvé en 2014, la création d'une corniche guyanaise est un projet structurant de cette programmation touristique qui vise à :

- Développer une façade littorale attractive autour d'une thématique « restauration »
- Ponctuer les parcours d'équipements d'attractions (ex : points de

Freins à lever :

- Financement

vue, plage aménagée, école de voile.....) et d'animations (piste cyclable, parcours de santé, jeux de plage.....) pour faire vivre la corniche.

- Etirer l'attractivité touristique à l'extérieur de Cayenne
- Créer une offre nouvelle touristique et déployer des infrastructures complémentaires.

L'aménagement permettra de :

- Valoriser et aménager la route des plages
- Mettre en place une programmation touristique complète

A ce jour, il n'existe pas de projet touristique global autour de cet axe structurant et à fort potentiel. La CACL dans son rôle de planificateur souhaite pouvoir amorcer une réflexion qui aboutira à la réalisation d'un plan guide d'aménagement détaillé et à la définition de ses conditions de faisabilité administrative technique et financière.

ACTIONS PROPOSÉES

Il s'agit dans un premier temps de réaliser une étude de faisabilité et de programmation pour la création et l'aménagement d'une corniche Guyanaise. L'étude comprendra trois phases :

- 1 – Diagnostic – Étude de site
- 2 – Définition des orientations et propositions de plans d'aménagement
- 3 – Élaboration du programme d'actions et de la feuille de route opérationnelle

Dans un second temps, il s'agira de mettre en œuvre les actions contenues dans le programme d'actions

ACTION 1 PROPOSÉE : Étude de programmation et de faisabilité

Cout prévisionnel de l'étude : 180 K€

Co-financeurs :	CACL :	80 K€ (actés par délibération)
	Conservatoire du Littoral :	10 K€ (actés)
	Autres (CTG/Etat) :	90 K€

Échéancier :

Démarrage des études : mars 2018 (durée des études 4 mois). Le maître d'œuvre a été désigné à l'issue d'une procédure de consultation

ACTION 2 PROPOSÉE : Déclinaison du plan d'actions

Coût prévisionnel phase 1 du plan d'actions : 3 M€

Co-financeurs : Ils seront définis au regard des premières actions qui seront déclinées.

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

- La commune de Rémire-Montjoly
- Le conservatoire du Littoral
- Le Comité du Tourisme Guyanais
- La Collectivité Territoriale de Guyane
- Commune de Cayenne
- Atout France

Partenaires à mobiliser

Le CTG

Comité technique 9 : TOURISME

Sous-thème : optionnel si le groupe n'a pas défini de sous-thème

Projet : Reconquête du vieux port historique de Cayenne

Porteur de projet : **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL - CACL -**

Statut : **Etablissement Public de Coopération Intercommunale - EPCI**

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral est la Première Agglomération de Guyane. Née en juin 1997 sous forme de Communauté de Communes, elle rassemble les communes de Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Roura et Montsinéry-Tonnégrande. Le 1^{er} janvier 2012 elle a passé un cap important en passant de Communauté de Communes à Communauté d'Agglomération conformément à la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2012, elle exerce des compétences obligatoires en matière de développement économique, de promotion du tourisme, d'aménagement de transport, d'équilibre sociale de l'habitat et de politique de la ville ; Des compétences optionnelles en matière de d'alimentation en eau potable, assainissement, élimination et valorisation des déchets et des compétences facultatives (gestion d'une fourrière animale, équipement funéraire).

Contact :

Présidente : Madame Marie-Laure PHINERA-HORTH

Responsable du Projet :

Madame Nadine CLERIL – Directrice du Développement Economique et de la Cohésion Sociale)

Mail : Nadine.cleril@cacl-guyane.fr

Téléphone **0594288528/0694225838**

Description du projet :

CONTEXTE

Le tourisme en Guyane se caractérise par les éléments de constats suivants :

- Une demande en partie non satisfaite : Hôtellerie, activités et loisirs
- Une multitude de projets diffus sans structuration d'ensemble
- Une absence de visibilité, lisibilité (pas de guichet unique...)
- Un patrimoine historique, naturel, architectural à valoriser (marchés, vieux port de Cayenne etc...)

Pourtant un fort potentiel se dégage sur les segments du tourisme d'affaires, d'adresse, de plaisance...

Ce secteur représente un véritable levier de développement majeur pour l'économie Guyanaise. Dans ce domaine, au-delà de ses fonctions de « chef d'orchestre » la CACL souhaite assumer ses fonctions de planificateur à travers des projets de valorisation du littoral et des fleuves du territoire en initiant des projets touristiques structurants.

OBJECTIFS DU PROJET

En référence à l'axe 4 « Renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'agglomération » de son SIDE (Schéma Intercommunal pour le Développement Economique) approuvé en 2014, la reconquête du

Freins à lever :

Le principal frein est le financement de cet équipement.

quartier historique du port de Cayenne est un projet structurant de cette programmation touristique qui vise à :

- Transformer le cœur historique de Cayenne en pôle d'attractivité touristique
- Capitaliser sur les installations portuaires pour déployer une nouvelle offre nautique
- Elargir le périmètre de centre-ville historique
- Créer des infrastructures touristiques pour capter une clientèle nouvelle
- Valoriser la façade littorale et fluviale
- Devenir la nouvelle du développement touristique guyanais

A ce jour, des réflexions existent mais aucune étude n'a été réalisée. Considérant le rôle structurant que peut avoir un projet de cette nature et cette envergure pour le développement économique et touristique de l'agglomération, la CACL dans son rôle de planificateur doit pouvoir accompagner la commune et être force de proposition. La réflexion qui sera menée aboutira à la réalisation d'un plan guide d'aménagement détaillé et à la définition de ses conditions de faisabilité administrative technique et financière.

ACTIONS PROPOSÉES

Il s'agit dans un premier temps de réaliser une étude de faisabilité et de d'aménagement pour la reconquête du quartier historique du port de Cayenne. L'étude comprendra trois phases :

- 1 – Diagnostic – Eude de site
- 2 – Définition des orientations et propositions de plans d'aménagement
- 3 – Elaboration du programme d'actions et de la feuille de route opérationnelle

Dans un second temps, il s'agira de mettre en œuvre les actions contenues dans le programme d'actions

ACTION 1 PROPOSEE : Etude de programmation et de faisabilité

Coût prévisionnel de l'étude : 200 K€

Co-financeurs : CACL : 100 K€ (actés par délibération)

Autres (CTG/Etat) : 100 K€

Échéancier :

Démarrage des études : année 2018 (durée des études 6 mois).

ACTION 2 PROPOSEE : Déclinaison du plan d'actions

Coût prévisionnel phase 1 du plan d'actions : 3 M€

Co-financeurs : Ils seront définis au regard des premières actions qui seront déclinées.

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

- La Ville de Cayenne

Partenaires à mobiliser /

- Le CTG Le conservatoire du Littoral
- Le Comité du Tourisme Guyanais
- La Collectivité Territoriale

- de Guyane
- Atout France
- La DEAL



Chefs de file CT 9 – Tourisme

**Jacques GRELOT, Parc Amazonien de Guyane
Alex MADELAINE, Comité du Tourisme de Guyane**

**avec le concours de
Dimitri LECANTE et d'Alex BATHILDE,
Comité du Tourisme de Guyane**